

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL

POUR VOUS ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

DIMANCHE 23 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 234
38 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 **4.04**

MONTRÉAL-OTTAWA **60¢** Plus T.P.S. T.V.G.

50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

TENDANCES

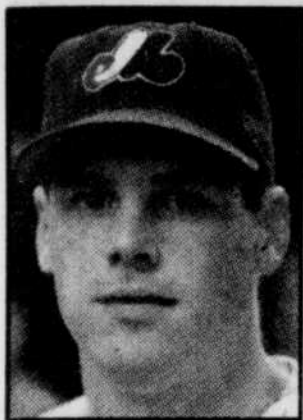
Place à la Transat et cap sur Saint-Malo

Seize monocoques et multicoques de sept nationalités différentes gonfleront leurs voiles vers midi aujourd'hui pour entreprendre une course effrénée de près de 5000 kilomètres qui les mènera de Québec jusqu'à Saint-Malo, en France. **B-1 et B-2**



LE SPORT

Au coeur de l'action pour finir les matchs



Converti en releveur, la saison dernière, John Wetteland a rapidement maîtrisé l'art d'étouffer les ralliements ennemis. Dans le jargon du baseball, on le désigne comme un

« stopper ». Chaque tir qu'il effectue peut faire la différence. Maurice Dumas l'a rencontré et le raconte dans notre double page centrale du Tabloïd Sport. **S-8 et S-9**

Au tour de Marquis Grissom de voler le spectacle

Marquis Grissom a offert tout un spectacle aux 38 200 spectateurs réunis au Stade olympique. Après un simple, un double, un circuit, Grissom s'est permis de voler le marbre et les Expos l'ont emporté 3-1 face aux Reds de Cincinnati. **S-2 et S-3**



L'ÉDITORIAL

Le défi de Paule Gauthier

Pour la première fois en 78 ans, une femme, Paule Gauthier, prendra la présidence de l'Association du barreau canadien. Un défi. **A-8**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	B-5 à B-9
Arts	A-7 et A-10
Bandes dessinées	B-12
Décès	B-10
Économie	B-4
Éditorial	A-8
En coulisses	A-7
Horoscope de la semaine	B-9
L'Audio-Vidéo	B-3
L'Entrevue	A-9
Le Monde	A-4
Le Rock	A-10
Où aller à Québec	A-7
Pierre Champagne	B-11
Tendances	B-1 à B-3

TABLOÏD

Ce soir à la télé	S-16
Échecs	S-15
Jeux du dimanche	S-15
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Scrabble	S-15
Sport	S-1 à S-14
Sport Reportage	S-8 et S-9

LA MÉTÉO

Nuages ce matin. Ensoleillé en après-midi. Max. : 27. Demain : Ensoleillé, venteux et chaud. Max. : 29. **S-16**

Les premiers ministres prêts à le défendre

Accord constitutionnel

OTTAWA — C'est en affichant leur détermination à combattre « les ennemis du Canada » que les premiers ministres du pays ont annoncé hier soir, après cinq jours de pourparlers intensifs, la conclusion d'un accord de principe sur une réforme constitutionnelle globale.

par **ANDRÉ FORGUES**
LE SOLEIL

« Je sais qu'il y aura des combats, a prédit hier soir un Brian Mulroney radieux. Je sais qu'il y aura des défis et je sais que les ennemis du Canada ne seront pas heureux et ils vont se

manifester de toutes leurs forces. Mais ils auront affaire à moi et à mes collègues premiers ministres à tous les coins de rue pour les combattre, pour combattre au nom du Canada. »

Après le Sénat et le partage des pouvoirs, les participants aux pourparlers ont mis plus de

neuf heures, encore hier, à venir à une entente sur les points qui étaient en suspens, notamment la clause Canada et la reconnaissance du Québec comme société distincte, les conditions de création de nouvelles provinces et l'union économique.

À propos de la clause Canada, M. Bourassa a finalement accepté que la constitution affirme l'attachement du gouvernement du Québec à la vitalité et à l'épanouissement de sa minorité anglophone, tout comme

les autres gouvernements s'engagent à l'égard de leur minorité francophone.

Sur la création de nouvelles provinces, le Québec obtient un « veto de facto » qui ne porte que sur les effets de la création de ces provinces au niveau des institutions centrales (Sénat et Communes) ainsi que dans l'application de la formule d'amendement. « Pour nous c'est une grande victoire », a lancé le chef du Yukon, M. TONU PENIKETT.

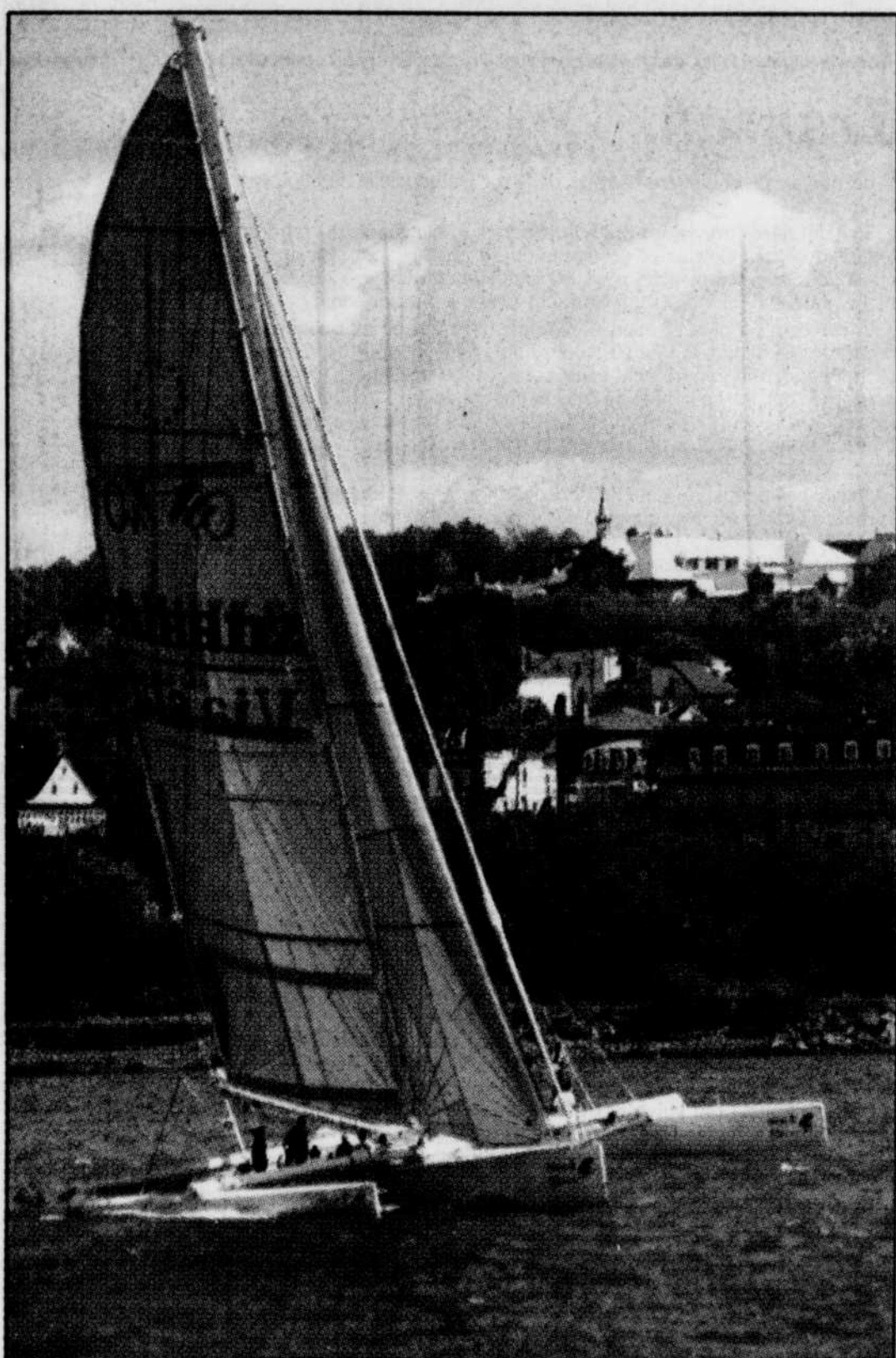
Enfin, sur l'union économique, le nombre d'exceptions

à la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux a été réduit mais M. Bourassa, avec l'appui d'autres provinces, a obtenu que la clause ne puisse être utilisée devant les tribunaux.

Tous les premiers ministres se retrouveront plus tard cette semaine à Charlottetown, berceau de la fédération canadienne, pour discuter du processus de ratification de l'entente dont

Suite A-2, Accord...
Autre texte en page A-3

Seize voiliers au départ de la Transat



Hier, à la veille du départ, des voiliers effectuaient des sorties toutes voiles déployées. Ici, c'est l'Alliance, du skipper Jean Maurel que des milliers de personnes ont pu admirer lors de ses essais.

Le Côte de Gaspé refusé

Une foule de 200 000 personnes attendue

QUÉBEC — Une foule estimée à 200 000 personnes est attendue sur les deux rives du Saint-Laurent, à midi, pour le départ de la transat Québec/Saint-Malo. Mais les gens qui voulaient voir évoluer la trimaran Côte de Gaspé devront en faire leur deuil, l'inscription de ce voilier ayant été refusée officiellement hier soir pour des raisons de sécurité.

par **GUY DUBÉ**
LE SOLEIL

Ça grouillait de monde sur les

quais du port, hier. Profitant d'un temps superbe, des dizaines de milliers de personnes ont convergé vers le « Vil-

lage Transat » pendant toute la journée.

En début de soirée, la police a dû interdire toute circulation automobile dans le secteur, un bouchon de plus d'un kilomètre s'étant formé dans

Suite A-2, Transat...

Autres textes en pages A-9, B-1 et B-2

Mulroney courtise les nationalistes

DRUMMONDVILLE — Brian Mulroney s'est lancé en campagne en faisant appel aux « nationalistes éclairés », leur assurant qu'ils « peuvent embrasser l'entente constitutionnelle de principe avec confiance et satisfaction ».

par **MICHEL VASTEL**
LE SOLEIL

Le premier ministre a sauté dans un avion dès la fin de la conférence-marathon d'Ottawa pour saluer son groupe parlementaire et quelque 800 militants conservateurs. Son lieutenant politique au Québec, Benoît Bouchard, lui a donné une longue accolade et l'a félicité. Particulièrement en forme, Brian Mulroney a joué les chefs de chorale et fait chanter l'hymne national aux députés et sénateurs réunis autour de lui.

D'ailleurs, les organisateurs du parti avaient fait distribuer à chaque table de petits drapeaux rouge et blanc. Hormis les fleurs de Lys de la tribune offi-

cielle, il n'y avait aucun drapeau du Québec dans la foule.

Le chef du parti était venu à Drummondville « pour faire rapport » et on a noté que si la récupération du droit de veto a été chaleureusement applaudie, la liste des pouvoirs offerts aux provinces a été accueillie plutôt tièdement.

« Cette liste correspond à la quasi totalité de la longue liste des demandes présentées par René Lévesque, a pourtant prétendu M. Mulroney. Les Québécois sont, par la force des choses, des nationalistes » a-t-il encore rappelé. Et faisant la distinction entre les nationalistes-fédéralistes, et les nationalis-

Suite A-2, Mulroney...

SPÉCIAL LE SOLEIL

Restauration de Place Royale

La SOGIC ne se traîne pas les pieds

QUÉBEC — « Nous ne sommes pas parfaits. Nous pouvons nous tromper. Nous sommes parfois plus lents que le voudraient les commerçants et les résidents de Place Royale. Mais nous n'avons pas l'impression de nous traîner les pieds dans la restauration des édifices du secteur en suivant les règles de la ville et du ministère des Affaires Culturelles », affirme M. Benoît-Pierre Bertrand, responsable de la section du patrimoine immobilier de la SOGIC (Société générale des industries culturelles du Québec).

DEUXIÈME DE 3
par **YVES THERRIEN**
LE SOLEIL

Contrairement à ce qu'affirment des commerçants, M. Bertrand soutient qu'il n'y a aucun local libre à Place Royale. La maison Canac pourrait recevoir un logement, mais il faut le terminer avant. C'est la même chose pour les étages supérieurs de l'édifice La Gorgendière.

Pour la maison Gervais-Beaudoin, il fallait une modification au zonage pour permettre l'implantation d'une auberge avant d'aller plus



loin avec le projet du restaurateur Jan-Michel Alain. Le musée de verre de Jean Valières devrait s'installer dans la maison l'Archevêque, **Suite A-2, Royale...**

NDLR : Berceau de la francophonie en Amérique du Nord, place Royale souffre d'anémie. Des édifices sont vides, des commerçants trainent de la patte faute de clients, même les touristes ne font que passer. Pour faire le point sur la situation LE SOLEIL a interrogé dans une série de quatre reportages des marchands, la SOGIC, qui administre les lieux, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier et le ministère des Affaires Culturelles.

SPÉCIAL EXPO-QUÉBEC JUSQU'AU 31 AOÛT 1992



Royal Suzuki

6345, boul. Hamel Ouest
L'Ancienne-Lorette

872-0005

NOS PRIX SONT CLAIRS ET NETS

TOUT INCLUS
TAXES
TRANSPORT
PRÉPARATION
TPS

16969\$ /mois*

*Basé sur un achat sur 60 mois avec taux réduit sur 12 mois. Sujet à l'approbation du service du crédit.

SUZUKI
Ca tourne bien

Suites de la première page

Accord...

les textes n'ont toujours pas été rendus publics.

Pas parfait

M. Mulroney admet d'avance que l'accord « n'est pas parfait. Je m'attends à des critiques, dit-il. Mais les critiques devront se demander si la recherche de la perfection ne risque pas de devenir l'ennemi du bien. C'est un bon arrangement pour le Canada, c'est une belle journée pour le Canada. Tous les Canadiens y gagnent. »

Quant au premier ministre québécois Robert Bourassa, il a donné dès hier un aperçu des principaux arguments qu'il invoquera pour défendre l'accord: la récupération du droit de veto, l'obtention de pouvoirs et le gage de stabilité économique.

« Ceux qui croient à la stabilité, à la paix et à plus de prospérité seront heureux ce soir. Les autres seront peut-être moins heureux », a lancé M. Bourassa qui a assuré qu'il sera « très à l'aise pour expliquer à mes compatriotes québécois et à mes collègues, à mes militants, les avantages pour le Québec de ce qui est sur la table, dans la mesure où tout cela est confirmé et ratifié ».

Dans toute cette question, le premier ministre québécois a souligné être « obligé de tenir compte du climat économique. Déjà on voit aujourd'hui dans le milieu des investissements, ils vont dire: ce n'est pas encore fait mais le Canada est sur la voie de la stabilité après deux d'incertitude. Et pour le Québec, on peut l'être avec fierté. »

Et M. Mulroney vante les succès de M. Bourassa. « Il a récupéré la totalité de Meech. Il a récupéré le veto perdu sur les institutions nationales. Il a récupéré une série de juridictions très importantes. Il a probablement réalisé aujourd'hui pour sa province les gains les plus substantiels de l'histoire du Canada. »

La ratification

M. Mulroney a toutefois dû admettre qu'après l'expérience de Meech, « c'est difficile de fournir des garanties (sur la ratification de l'accord) mais nous avons une entente unanime et chaque premier ministre s'est engagé à la défendre avec vigueur et fierté. »

Le premier ministre a refusé de discuter les mérites d'un référendum pan-canadien pour soumettre l'entente à la population. Il pourra peut-être donner une réponse à ce sujet après la rencontre de Charlotte-town, où on ne procédera pas à une séance de signatures officielles.

Quant à l'adversaire le plus acharné de l'entente de Meech, le Terre-Neuvien Clyde Wells, il a dit espérer pouvoir faire adopter l'accord par sa législature peut-être dès cet automne.

Le premier ministre Wells s'engage à défendre l'accord dans sa province et ne tiendra pas de référendum s'il est évident que l'entente obtient un appui très large auprès des Terre-Neuviens.

Si cette entente lui convient, contrairement à Meech, explique-t-il, c'est que « la clause de société distincte est différente dans le sens où il y a une définition et où on reconnaît en même temps l'égalité des provinces, ce qui assure qu'on ne crée pas un statut spécial pour une province en particulier. Et nous avons maintenant un Sénat qui est acceptable, même si nous n'en sommes pas extrêmement fiers. Et nous pouvons accepter que l'unanimité soit nécessaire pour changer le Sénat à l'avenir précisément parce que nous le jugeons acceptable. »

Tous les premiers ministres ont montré de l'enthousiasme, hier, l'Ontarien Bob Rae disant même souhaiter que la solution du problème constitutionnel permettra aux gouvernements de s'occuper d'économie, et que les prochaines mises à pied massives se produiront dans les rangs des avocats spécialisés en matière constitutionnelle.

Le représentant de Colombie-Britannique, M. Mike Harcourt, s'est aussi rallié à l'entente après avoir obtenu des accommodements pour répondre à ses objections en ce qui touche la représentation de sa province aux Communes.

Enfin, soulignons que non seulement les textes juridiques reflétant les accords conclus ces derniers jours ne sont pas prêts, mais que même les textes non-juridiques où sont consignées ces ententes de principe n'ont toujours pas été rendus publics.

Mulroney...

tes-séparatistes, il affirme que les premiers se rallieront à l'entente.

Il a aussi rendu hommage à Robert Bourassa qui se situe, selon lui, « en droite ligne avec tous ses prédécesseurs » et prétendu que le Canada répond enfin aux revendications historiques du Québec. Le premier ministre n'a fait pas mystère qu'il veut récupérer le vote nationaliste de 1984 et de 1988, le vote de ces ministres, députés et militants qui ont voté OUI au référendum de mai 1980, mais qui ont décidé de prendre « le beau risque » avec lui. Ces gens, comme les libéraux provinciaux, ont, en 1990, brisé la « coalition arc-en-ciel » qui donnait au Parti conservateur, les deux plus grosses majorités de son histoire. Et la plupart ont formé le noyau du Bloc québécois après le rejet des accords du lac Meech mais M. Mulroney a toujours prétendu que tous ces Québécois lui reviendraient.

Une prudente réserve

Députés et ministres conservateurs du Québec avaient le commentaire avaré hier soir, et pour une bonne raison: ils ne savent, pas plus que les Canadiens et les observateurs qui ont suivi les cinq jours de négociation, ce que contient véritablement cette entente. C'est seulement après deux jours de réunion du cabinet fédéral, mardi et mercredi, et une autre conférence des premiers ministres jeudi à Charlotte-town, qu'on aura une meilleure idée de l'ampleur de la réforme.

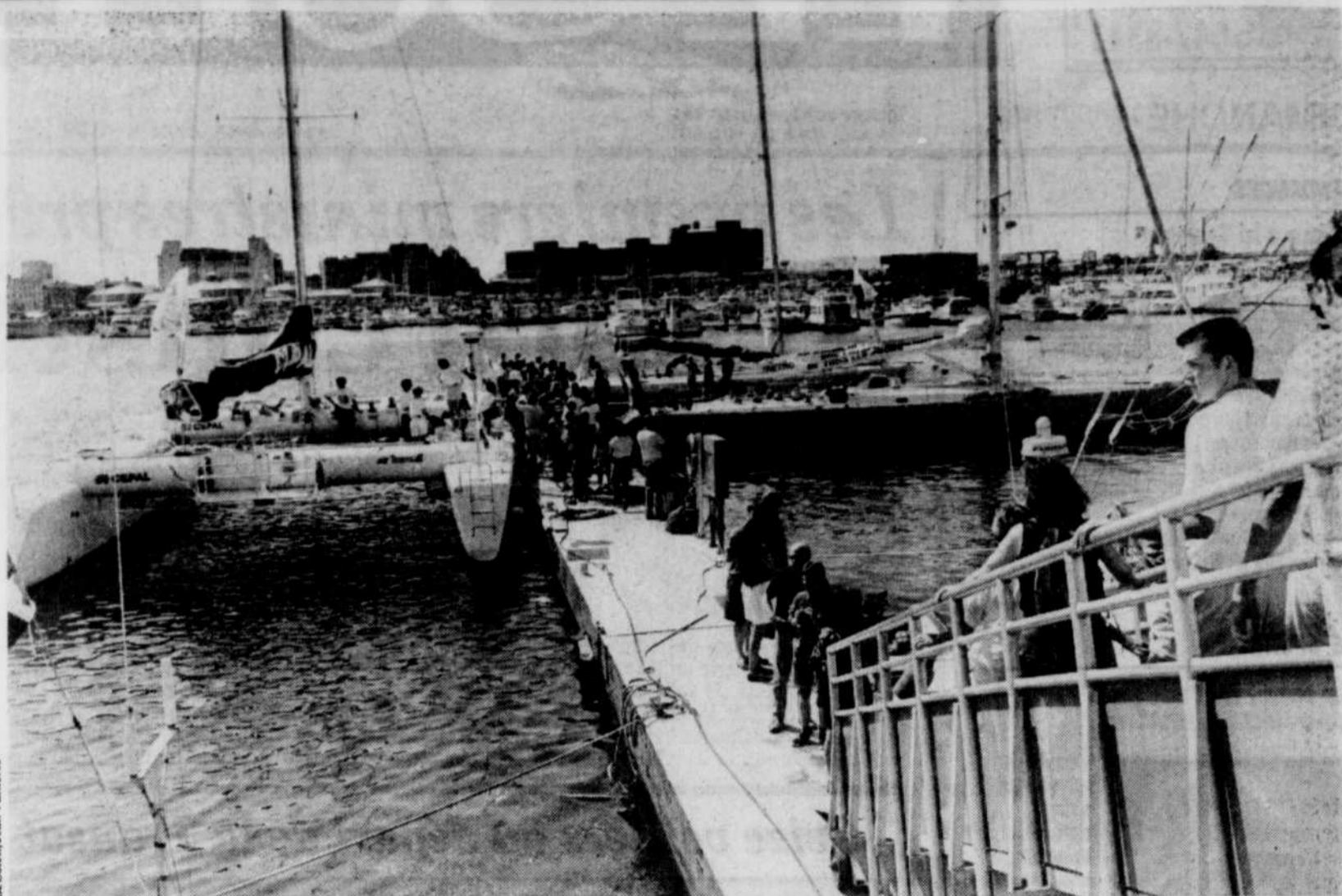
Et puis, tous les députés se souviennent de l'échec pitoyable des négociations de juin 1990. Bien que Brian Mulroney ait assuré que « chaque premier ministre se soit engagé à défendre cette réforme, les Conservateurs québécois sont manifestement sceptiques. Seul le ministre Gilles Loiselle prétend que « le Canada anglais a eu sa leçon avec Meech ». Mais son collègue, Benoît Bouchard, évoquant la formule célèbre de Brian Mulroney à Sept-Îles en 1984, a laissé tomber: « l'honneur oui. Quant à l'enthousiasme, probablement, mais après que ce sera fait ».

Le premier ministre lui-même a soigneusement évité de triompher, même hier soir au cœur du Québec. A plusieurs reprises, il s'est presque excusé avant de parler des gains du Québec, et il a insisté aussitôt pour souligner que toutes les provinces et les peuples aborigènes sortent gagnants de la négociation.

Pendant que les militants et quelques députés continuaient de danser le quadrille pour fêter la fin de leur caucus autant que le « nouveau Canada », Brian Mulroney et ses ministres s'éclipsaient rapidement, manifestement épuisés par plus d'un an de débats intenses et parfois difficiles.

C'est ainsi que le premier ministre du Canada inaugurerait hier soir la première liaison aérienne directe Gatineau-Drummondville. Gilles Loiselle sautait dans sa voiture pour prendre une rare journée de repos à Québec. Et Benoît Bouchard filait en voiture vers Ottawa pour fêter le 28^e anniversaire de son mariage avec Jeannine.

Autant la fatigue se lisait sur les visages, autant les rares propos trahissaient l'angoisse de la semaine critique qui s'annonce à Ottawa et dans toutes les autres capitales du pays.



Toute la journée d'hier, des milliers de visiteurs ont défilé au port pour voir de près ces Formules-1 de la mer qui prennent le départ à midi en face de Sillery.

Transat...

la portion est du boulevard Charest, de la rue Dalhousie et du boulevard Champlain.

Les dernières prévisions météorologiques prévoient un ciel ensoleillé, 25 degrés Celsius et des vents de 10 noeuds soufflant du sud-ouest; donc un temps idéal pour les spectateurs, mais pas nécessairement pour les équipages qui auraient préféré plus de vent.

Ainsi, ce n'est plus 17 mais bien 16 monocoques et multicoques qui prendront le départ à 12 h 10 aujourd'hui. Seul le *Côte de Gaspé*, le premier trimaran entièrement construit et conçu au Canada, ne pourra prendre le départ. Le comité de course, chargé de faire appliquer toutes les règles de sécurité des voiliers inscrits à la Transat, a invoqué plus d'une dizaine de points qui rendent le trimaran gaspésien non conforme aux règlements.

Parmi ces points, on note l'absence d'un moteur (obligatoire depuis la mort d'Olivier Moussy qui était passé par-dessus bord dans la transat de 1988), l'absence de « fil de vie » et de chandelles auxquels l'équipage peut s'accrocher pour ne pas tomber en mer, des cloisons étanches non conformes, un safran dangereux, aucune installation pour permettre la vie sécuritaire à bord, pas d'essais en mer, etc.

La déception se lisait sur l'impressionnante délégation de la Gaspésie venue à Québec. Depuis mercredi, date à laquelle le *Côte de Gaspé* s'est pointé à Québec, une équipe d'une cinquantaine de bénévoles, dans une véritable course contre la montre, tentait désespérément de rendre le trimaran conforme aux règlements de la course.

Mais, hier soir, il était définitivement trop tard. « Ce n'est pas parce que l'on n'a pas leur cause à cœur, loin de là. Rien ne nous aurait fait plus plaisir que de les voir partir avec les 16 autres voiliers. Cette équipe-là est formidable, elle l'a prouvé. Elle fera sûrement partie de la prochaine transat », commentait un membre du comité de course, hier soir.

Le skipper et propriétaire du *Côte de Gaspé*, Augustin Cotton, était le plus déçu de tous. « Pour une fois qu'un bateau entièrement conçu et fabriqué au Canada, ici même en Gaspésie, pouvait être sur la ligne de départ. Je ne sais pas encore si nous allons quand même suivre les autres voiliers au moins jusqu'à Gaspé. Je ne suis pas le seul à prendre les décisions. » Cette décision devait être prise la nuit dernière.

Mais, chose certaine, le multicoque de 50 pieds de longueur devra se tenir à l'écart des autres concurrents et de la ligne de départ tant et aussi longtemps que le canon n'aura pas tonné, à midi 10. Ce n'est que dans les minutes qui suivront que le trimaran pourra s'engager dans leur sillon et simuler une course.

Même si la bouée Argos (servant à localiser régulièrement les voiliers de la transat) a été retirée du *Côte de Gaspé*, on peut déjà parier



Le *Côte de Gaspé* ne pourra pas prendre le départ officiel de la transat, malgré toute l'énergie mise par son équipage pour le préparer à temps pour l'épreuve.

qu'Augustin Cotton suivra les autres voiliers jusque dans le golfe, histoire de démontrer aux membres du comité de sécurité que son trimaran aurait bien pu faire la course.

Royale...

mais rien n'est encore décidé formellement. Un apothicaire pourrait s'installer dans la maison Paradis alors que le logement pourrait être prêt après la rénovation.

« Des locaux libres, prêts à être occupés immédiatement, il n'y en a pas, affirme M. Bertrand. La restauration de ceux qui pourraient l'être à plus ou moins brève échéance n'est pas totalement terminée. »

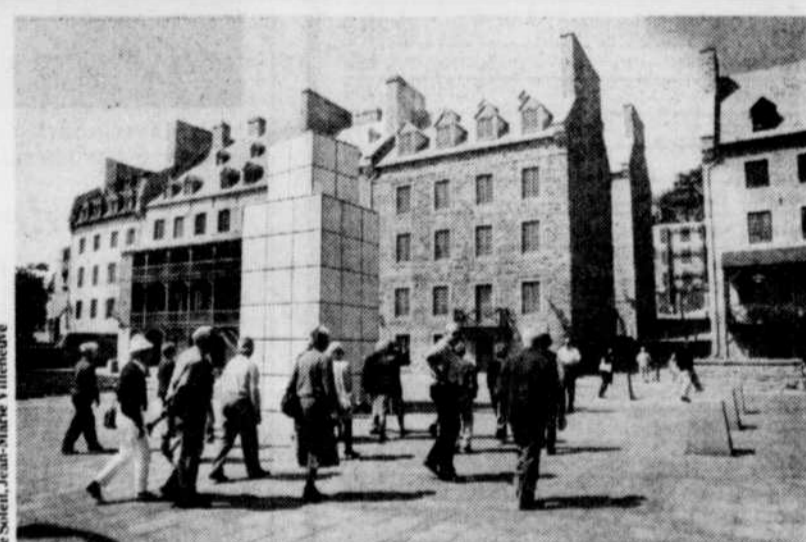
Il avoue cependant que la SOGIC a refusé un projet de taverne dans la maison Paradis parce qu'un centre d'interprétation devait s'y installer à l'époque de la demande. Pour ce qui est des projets refusés à la maison l'Archevêque pour retentir celui du musée du verre, il réfute les allégations de ses détracteurs qui soutiennent que le projet a été accepté à cause d'une subvention de 135 000 \$ accordée à M. Jean Vallières pour les trois prochaines par le ministère des Affaires Culturelles (MAC). Pour lui, il fallait retenir le meilleur projet, le plus rentable; ce qui fut fait.

Pour ce qui est du projet d'auberge du restaurateur Jean-Michel Alain, propriétaire du Marie-Clarisse, dans la maison Gervais-Beaudoin, M. Bertrand affirme que le projet est toujours sur la table, qu'il est toujours valable, mais qu'aucune décision finale ne sera prise tant que la SOGIC n'aura pas reçu l'autorisation du Conseil du Trésor pour le transfert de fonds permettant de finir les travaux de restauration.

La SOGIC veut terminer les travaux déjà commencés dans quatre édifices. Cependant, les budgets alloués ont été insuffisants. Lors du transfert de la responsabilité du parc immobilier du MAC à la SOGIC, un budget de 9 millions \$ avait aussi été transféré pour la restauration. Les coûts avaient été ventilés pour chacun des bâtiments avec une possibilité de transférer 20 % du montant alloué pour l'un des édifices à un autre édifice. La SOGIC a demandé au Conseil du Trésor d'utiliser plus des 20 % permis pour les transferts afin de terminer les travaux déjà entrepris, mais elle n'a toujours pas obtenu de réponse.

Selon M. Bertrand, il faudrait encore près de 1 million \$ pour compléter le travail dans Gervais-Beaudoin, environ 600 000 \$ pour finir les logements aux étages supérieurs de La Gorgendière, 500 000 \$ pour aménager la place de l'apothicaire et le logement dans la maison Paradis, et près de 600 000 \$ pour le logement dans la maison Canac.

Par la suite, ce sera au tour des maisons de l'îlot compris entre la rue Notre-Dame et la Côte de la Montagne, soit les maisons Domptail, Deslauriers, Smith et Haseur. Une étude d'encadrement vient d'être réalisée par le groupe Environ, mais avant de faire quoi que ce soit, il



L'édifice Gervais-Beaudoin (au centre), derrière la Place de Paris, pourrait être transformé en auberge.

faudra d'autres études techniques, architecturales, de faisabilité précédant la préparation des plans et devis comme les appels d'offre.

Selon M. Bertrand, les travaux pourraient commencer à l'automne 1993, si tout le processus se déroule sans accrochages tout en obtenant des budgets additionnels du Conseil du Trésor. L'un des arguments utilisés touche l'obligation qu'a la SOGIC de rentabiliser ses investissements. S'il n'y a pas de restauration, il n'y aura pas de locataires (résidents ou commerçants) et la SOGIC perdra des revenus.

À son avis, l'avenir de Place Royale passe par l'arrivée de commerces de services et d'artisans. Cependant, il n'est pas question de vendeurs de T-Shirt, il y en a suffisamment.

Pour ce qui est des récriminations à l'endroit des centres d'interprétation dont on déplore la fermeture entre septembre et juin, M. Bertrand souligne qu'il ne peut forcer ces locataires à demeurer ouvert à longueur d'année comme cela est spécifié dans les baux des commerçants. Les locaux sont loués au MAC qui les fait occuper par des centres d'interprétation du Musée de la Civilisation. « Nous avons fait des représentations, précise M. Bertrand, mais si les centres d'ont pas de budgets de fonctionnement suffisamment importants, ils ne peuvent ouvrir leurs portes sur une plus longue période même si nous aurions préféré qu'il en soit autrement. »

Sélect 42

6-18-22-29-41-42

(complémentaire)

38

mise-tôt

10-15-31-35

EXTRA

519967

6/49

6-14-23-29-44-48

(complémentaire)

13

LA QUOTIDIENNE

tirage du 22-08-92

6-4-4

8-3-9-5

LA TROIS

LE SOLEIL



Bernard Landry parle de reddition devant l'attitude de Robert Bourassa.

Bourassa vu comme un traître par les souverainistes

MONTRÉAL (PC) — C'est en termes de « reddition », de « trahison » et d'« humiliation » que les souverainistes ont qualifié l'attitude du premier ministre du Québec, Robert Bourassa, à la suite de l'entente de principe survenue vendredi entre Ottawa et les provinces sur la question du partage des pouvoirs.

Ils demandent maintenant au premier ministre de « revenir devant le peuple », que ce soit en déclenchant des élections ou par la tenue d'un référendum, pour légitimer ses actions.

« Robert Bourassa a signé la reddition définitive des espoirs nationaux du Québec et il en portera devant l'histoire une responsabilité incommensurable », a déclaré hier Bernard Landry, vice-président du Parti québécois (PQ), au cours d'une conférence de presse à la permanence du parti, à Montréal.

Les offres fédérales contenues dans l'entente sont sensiblement les mêmes que celles que M. Bourassa a déjà refusées trois fois par le passé, a soutenu le porte-parole péquiste. « Hier (vendredi), sans aucun changement ni aucune explication, ce qui était mauvais jusqu'à ce jour est devenu bon », a-t-il ajouté.

Les provinces ont obtenu la gestion exclusive de six secteurs (loisirs, tourisme, habitation, forêts, mines et logement) qui leur appartenaient déjà en vertu de la constitution de 1867, a souligné M. Landry. « C'est ce qu'on enseigne aux jeunes étudiants en droit dès leur première semaine. Il n'y a pas de thèse à écrire pour montrer qu'il n'y a aucun gain à ce sujet. »

L'entente sur la culture, qui deviendrait une compétence provinciale, serait à la limite de la mauvaise foi, a estimé M. Landry, puisqu'on propose de garder plusieurs secteurs importants sous contrôle fédéral. La télévision, la radio, les subventions aux artistes, la représentation à l'UNESCO, le Conseil des arts « et autres bricoles » ne font en effet pas partie de ce transfert.

« C'est faire une proposition globale et la nier dans tous ses aspects importants dans la phrase suivante », a déclaré le porte-parole du PQ, qui estime qu'on est « à des années-lumières » du rapport Allaire et de toutes les positions exprimées précédemment par le gouvernement libéral.

Le droit de veto que le Québec réclamait, et qui a finalement été accordé à toutes les provinces, a été complètement nié et a perdu toute substance, a affirmé M. Landry, qui voit là l'abandon d'une demande historique dont « Jean Lesage et René Lévesque parlaient déjà ».

Autres réactions

Par ailleurs, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) a qualifié l'entente de vendredi de « bien misérable bilan », expliquant que le Québec n'avait obtenu aucun nouveau pouvoir, mais avait au contraire subi « une réduction à l'insignifiance numérique » de ses représentants.

« Quoi qu'il prétende, M. Bourassa a perdu sur toute la ligne et il risque d'entraîner le Québec dans son recul », a déclaré Jean Dorion, président de la SSJB, dans un communiqué émis hier. Il a également invité les libéraux à obliger le premier ministre à tenir un référendum avant la fin octobre, pour répondre « loyalement à un désir exprimé par la très grande majorité des Québécois ».

L'accord constitutionnel protège les droits de la communauté anglophone du Québec

OTTAWA — C'est en expliquant que le Québec n'y perdait rien quant à ses capacités de promouvoir la culture française que le premier ministre Bourassa a accepté que la constitution affirme l'attachement du gouvernement québécois à la vitalité et à l'épanouissement de la minorité anglophone.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Au dernier jour de leur marathon, les participants aux pourparlers constitutionnels sont finalement revenus au texte de l'accord du 7 juillet, en ce qui touche les minorités linguistiques, texte sur lequel M. Bourassa avait alors exprimé certaines réserves.

En annonçant le mois dernier qu'il acceptait l'invitation du premier ministre Mulroney de reprendre sur une base informelle les discussions constitutionnelles, M. Bourassa avait notamment justifié sa décision en rendant public un nouveau texte où, contrairement à ce qui avait été convenu le 7 juillet, on n'affirmait plus l'attachement « des gouvernements à l'épanouissement et au développement » des minorités.

Mais hier soir, le premier ministre se ralliait tout à fait à la formulation dont il avait exigé la modification au moment où il posait ses « pré-conditions » avant de reprendre les discussions à 11.

« Pour le million de francophones à l'extérieur du Québec, c'est quelque chose de justifié

de faire preuve de solidarité, expliquait le premier ministre hier. Je ne vois pas beaucoup de problèmes politiques au Québec avec ça. Le Parti québécois vient d'accueillir un député de la communauté anglophone, ce serait étonnant qu'il fasse preuve d'intégrisme sur cette question. »

Pour sa part, présent à titre de membre de la délégation fédérale, le président d'Alliance-Québec, M. Robert Keaton, se félicitait du texte adopté.

« La communauté anglo-québécoise fait maintenant partie de la constitution canadienne, dit-il. Le principe de dualité linguistique est reconnu d'une manière qui nous permettra de vivre pacifiquement avec la majorité francophone. »

Cependant, M. Bourassa précise qu'en matière de langue d'affichage, « la politique du gouvernement n'est pas changée : c'est le respect de la loi 101. »

Partage des pouvoirs

Par ailleurs, s'il vante les mérites de l'entente de principe constitutionnelle conclue au cours des derniers jours, le premier ministre dit conserver des

réserves « sur la question du partage des pouvoirs. Je veux être sûr que les ententes qu'on a déjà commencées à négocier de même que sur la question des contraintes au pouvoir de dépenser, (sur ces points) je veux qu'on puisse constater qu'il y a des progrès réels. Mais aujourd'hui, on peut dire que c'est quand même le partage le plus important depuis 125 ans. »

M. Bourassa précise être déjà en pourparlers avec le gouvernement fédéral à ce sujet qui, note-t-il, « est susceptible d'intéresser les militants du parti ».

Et quant aux modalités de ratification de l'entente, le premier ministre garde bien ouverte la porte à un report, sinon à une annulation du référendum québécois.

La question de savoir si le référendum aura lieu « va de soi », admet-il tout en disant « prématuré » d'y répondre avant d'avoir consulté ses collègues. « Pour l'instant, la loi 150 s'applique. Nous verrons. Si nous décidons d'aller de l'avant avec les offres telles que présentées, c'est évident qu'il faudra l'amender, mais on n'en est pas là. »

M. Bourassa se dit d'autre part « confiant que le climat est meilleur » qu'à l'époque de Meech et que cela devrait aider la ratification de l'accord par les autres provinces où « on voulait que le Québec puisse être inté-

gré pleinement au Canada. On lui a même donné une garantie à vie de 25 % des députés à la Chambre des communes, quelle que soit l'évolution démographique, pour montrer qu'on tenait à ce que le Québec fasse partie du Canada. »

Enfin, le premier ministre souligne qu'il a exprimé des objections au projet fédéral de clause sur l'union économique parce qu'il craint « le danger de recourir constamment aux tribunaux » en cette matière.

Les participants aux négociations ont donc convenu de « réunir une conférence des premiers ministres et nous pourrions examiner une série de grands principes. Mais le point de vue du Québec voulant que les outils de développement économique que nous avons — la Caisse de dépôt, les programmes d'incitation aux investissements — tout cela a été protégé aujourd'hui par les décisions qui ont été prises », assure M. Bourassa.

Bourassa devra rendre des comptes à ses troupes au congrès de samedi

OTTAWA — « Just watch me », lance le premier ministre Bourassa pour convaincre qu'il n'a pas peur de défendre l'accord qu'il vient de conclure. Et la lutte commencera dans les rangs libéraux où certains prédisent que le congrès de samedi prochain reléguera aux oubliettes celui de 1967, où René Lévesque avait claqué la porte pour éventuellement fonder le Parti québécois.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le chef des jeunes libéraux, M. Mario Dumont, se contente pour l'instant d'indiquer que les résultats obtenus par M. Bourassa seront comparés au programme du parti, c'est-à-dire le rapport Allaire, l'aile fédéraliste du parti s'affaire à organiser des convois d'autobus qui amèneront les militants au congrès.

À son arrivée à l'édifice Pearson pour une autre journée de négociations constitutionnelles, hier, M. Bourassa faisait une défense plus énergique que la veille de la valeur des ententes de principe achevées depuis cinq jours sur la réforme du Sénat, le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale ainsi que le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

« Je serai capable de dire aux Québécois : comparez avec ce que le gouvernement péquiste a obtenu. Je n'ai pas de 16 avril 1981 à mon dossier. Ces gens qui me donnent des leçons ont signé (en avril 1981) un document où le droit de veto du Québec n'apparaissait pas. Ils ont abandonné le droit de veto et ils voudraient me donner des leçons alors que je dois me battre, me battre et me battre, 12 heures par jour durant cinq jours, pour le récupérer. Pensez-vous que je n'ai pas d'arguments à opposer à mes amis péquistes. Just watch me ! »

Un éclat de rire général a fusé dans la salle de presse quand M. Bourassa a ainsi repris une célèbre réponse lancée par le premier ministre Trudeau, en octobre 1970, à la veille de l'imposition des mesures de guerre.

Avant les péquistes, le premier ministre devra rapidement s'attaquer à ses propres troupes où plusieurs des plus nationalistes ont été renversés de la voir approuver un accord constitutionnel qui ne se rapproche aucunement de la politique officielle du parti, contenue dans le rapport Allaire.

M. Bourassa compte d'ailleurs se mettre rapidement à l'oeuvre. « Je souhaite rencontrer lundi mon conseil des ministres, mon caucus et l'exécutif du parti. Je verrai si je dois rencontrer d'autres groupes. Après cela, on verra les propositions qui pourront être faites au congrès du parti. J'ai dit que c'était une entente valable mais qu'elle était sujette aux discussions avec mon gouvernement, mes députés et les dirigeants de mon parti. »

Cette réponse de M. Bourassa pourrait paver la voie à un



Robert Bourassa se dit satisfait de l'entente conclue.

changement de cap de sa part, s'il constate que l'opposition à l'entente est trop forte, même chez les libéraux.

Mais plusieurs croient que le chef du PLQ voudra tenter de simplement « faire rapport » aux siens, samedi à Québec, et éviter ainsi que le congrès du parti ne se prononce. Car un vote permettrait de mesurer la division de ses troupes.

Hier, comme depuis le début des négociations constitutionnelles mardi dernier, la discrétion était de mise parmi les libéraux.

Sous le sceau de la confidentialité, cependant, des membres de l'aile nationaliste du PLQ ont des mots très durs pour M. Bourassa, à qui ils ne pardonnent pas d'avoir dit oui à un Sénat égal, d'avoir accepté que les tribunaux aient le pouvoir de trancher la manière dont doit s'appliquer le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale et à qui, surtout, ils reprochent de ne pas avoir obtenu plus de pouvoirs pour le Québec.

Mais à ceux qui, au PLQ, pourraient être tentés de rejeter l'entente et de renvoyer M. Bourassa négocier à la hausse, le premier ministre ontarien Bob Rae oppose d'avance un refus catégorique.

« Je regrette mais ce n'est pas une cafétéria ici. On ne peut pas dire, je n'ai pas aimé le premier plat, je reviens en chercher un deuxième. À un moment donné, il faut dire, et c'est ça qu'on a déjà dit : Il y a déjà eu de durs marchandages et nous avons fait des concessions pour en arriver où on en est ; alors, s'il n'y a pas d'entente, il n'y en a pas et on devra tous vivre avec les conséquences. »



Cette poignée de main « historique » rassemble, de gauche à droite, les premiers ministres Gary Filmon (Manitoba), Bob Rae (Ontario), Roy Romanow (Saskatchewan), Mike Harcourt (C.-B.) et Don Getty (Alberta), qui semblent heureux du dénouement des négociations constitutionnelles.

Le caucus conservateur hanté par les pourparlers de dernière heure

DRUMMONDVILLE (d'après PC) — Les négociations constitutionnelles sont venues hanter les députés et sénateurs conservateurs du Québec réunis pour un caucus de deux jours à Drummondville.

Toute la journée, les parlementaires s'interrogeaient sur l'état des négociations à Ottawa et attendaient impatiemment le premier ministre Brian Mulroney, qui devait venir les informer sur les accords intervenus au cours de la semaine.

Prudents, ils refusaient de commenter le dernier accord sur le partage des pouvoirs, se contentant de répondre qu'ils voulaient voir les textes juridiques et entendre les explications de leur chef.

Ceux qui osaient quelques commentaires reprenaient la ligne du parti, répétant que les

gains du Québec étaient supérieurs à tout ce qu'il avait obtenu au cours de toutes les rondes constitutionnelles précédentes.

Le premier ministre s'est fait attendre toute la journée et a rendu nerveux de 750 à 800 convives venus à un souper-bénéfice à 150 \$ le couvert.

Pour leur part, les députés ont continué leurs délibérations sur l'organisation électorale et les budgets de formation de la main-d'oeuvre.

Le ministre Benoît Bouchard a quant à lui remplacé son chef à pied levé à un dîner composé de poutine et de spaghetti, le tout gracieusement servi par des députés et les ministres Gilles Loiselle, Pierre Blais et Jean Corbeil, vêtus de tablier blanc et de bonnet de serveur.

Les députés ont aussi décidé de former un comité sur la question autochtone, qui travaillera en collaboration avec la ministre d'État aux Affaires autochtones, Monique Landry, a indiqué le ministre Bouchard.

Sur le plan organisationnel, les députés ont mis en marche la machine électorale et décidé d'accélérer les campagnes de financement et de membership.

En matinée, plus d'une centaine de manifestants attendaient les députés et la ministre d'État de l'Emploi et de l'Immigration, Monique Vézina. Ces personnes protestaient contre l'arrêt de certains programmes de formation prévus dans le cadre de l'assurance-chômage.

Selon l'article 26 de la loi de l'assurance-chômage, une personne peut recevoir des prestations pour une période prolongée si elle suit un programme de formation ou de recyclage afin de faciliter sa réinsertion sur le marché du travail.

La popularité de ce programme en ces temps de récession a fait en sorte que les fonds ont été épuisés plus rapidement que prévu, laissant des milliers de gens sur le carreau alors qu'ils se préparaient pour la rentrée scolaire.

POURQUOI ACHETER LORSQUE VOUS POUVEZ PAYER SEULEMENT L'UTILISATION

	SAAB 1992 900 4 PORTES MANUELLE	900-S 3 PORTES MANUELLE DÉMONSTRATEUR	900-S DÉCAPOTABLE MANUELLE DÉMONSTRATEUR	9000 5 PORTES MANUELLE	9000 TURBO MANUELLE
COÛT D'UTILISATION	18 995 \$*	20 595 \$	28 795 \$	23 995 \$	34 995 \$
MENSUALITÉ	395,73 \$	429,06 \$	599,95 \$	499,95 \$	729,95 \$

COÛT D'UTILISATION BASÉ SUR UNE LOCATION PLUS DE GMAC POUR UNE DURÉE DE 48 MOIS. COMPTANT DE 2000\$ REDUIS. LIMITE DE KILOMÈTRE DE 90 000 KILOMÈTRES (COÛT EXCÉDENTAIRE DE 09¢/KM, TRANSPORT INCLUS, TAXES EN SUS). LA PREMIÈRE MENSUALITÉ ET UN DÉPÔT DE GARANTIE ÉQUIVALENT REDUIS À LA LIVRAISON DU VÉHICULE.

LE PLAISIR DE CONDUIRE COMMENCE ICI

SAAB STE-FOY

Un essai routier vous convaincra

3330, RUE WATT SAINTE-FOY (QUÉBEC) G1X 4S6

653-1312

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU

une approche réinventée...

BEAUCOUP MOINS DISPENDIEUSES QU'ELLES LE LAISSENT CROIRE

GARANTIE 3 ANS / 90 000 KM PARE-CHOCS À PARE-CHOCS 6 ANS / 120 000 KM PRINCIPALES COMPOSANTES

LE MONDE

Elections dans les territoires occupés

Israël présentera des offres précises aux Palestiniens

JÉRUSALEM (AFP, Reuter) — Israël proposera aux Palestiniens un calendrier précis pour la tenue en avril d'élections dans les territoires occupés, lors de la reprise demain des négociations de paix à Washington, a-t-on appris auprès du bureau du premier ministre à Jérusalem.

Pour préparer ce scrutin, la délégation de l'État hébreu suggérera la constitution d'une commission spéciale israélo-palestinienne. Israël souhaite l'élection d'un « conseil administratif » d'une cinquantaine de membres, chargé de gérer uniquement l'autonomie, alors que les Palestiniens veulent désigner un « conseil législatif » de 180 députés habilité à promulguer des lois.

« Nous désirons engager des négociations sur des élections législatives dans les territoires occupés, sur un auto-gouvernement palestinien et sur un transfert significatif d'autorité », a affirmé la porte-parole de la délégation palestinienne, Mme Hanane Ashraoui.

Dans le vif du sujet

Les négociations vont donc entrer pour la première fois dans le vif du sujet, alors qu'Israël s'était cantonné durant les cinq premières réunions à des questions de procédure. Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin veut un accord avec les Palestiniens dans les neuf à 12 mois, alors que son prédécesseur Yitzhak Shamir avait admis avoir fait trainer les choses durant 10 ans et en profiter pour installer 500 000 Juifs en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées.

La délégation ne négociera pas, en revanche, sur la défense, la sécurité, les frontières, les affaires étrangères, l'eau, la terre et les colonies de peuplement, qu'Israël considère comme des domaines réservés. En outre, Israël n'abordera pas le statut définitif des territoires occupés. « Il n'y aura pas de négociations sur les questions de souveraineté durant les trois premières années d'autonomie », a affirmé un haut responsable des Affaires étrangères.

Par ailleurs, le report du départ en Jordanie des négociateurs palestiniens menace de retarder le début de la sixième session de négociations. Les 28 membres de la délégation, qui avait quitté la Cisjordanie pour Amman via le pont Allenby, a fait demi-tour devant le refus des gardes-frontières hébreux de laisser passer cinq de ses membres - journalistes ou conseillers - âgés de moins de 35 ans, qui n'avaient pas l'autorisation nécessaire à cet âge.



Une affiche d'un candidat était installée hier sur un édifice de Beyrouth qui porte toujours les marques de la longue guerre civile.

Élections au Liban malgré l'opposition chrétienne

BEYROUTH (Reuter, AFP) — Les élections législatives auront lieu au Liban aujourd'hui comme prévu, et ce malgré la menace de boycottage des chrétiens, a déclaré hier Abdoullah Amine, musulman, ministre du Travail du gouvernement libanais.

« Les élections auront lieu comme prévu », a déclaré Abdoullah Amine après une rencontre avec le président Elias Hraoui, un chrétien maronite soutenu par la Syrie.

Des représentants de la communauté chrétienne sont revenus hier à Beyrouth, après avoir échoué dans leur tentative de convaincre les autorités syriennes de reporter le scrutin.

Les régions à dominante chrétienne du Liban étaient paralysées

Poursuite du pilonnage de la capitale bosniaque

SARAJEVO (Reuter, AFP) — Le pilonnage de Sarajevo s'est poursuivi hier après une nuit de bombardements violents qui ont fait au moins 30 morts, a rapporté un responsable de la morgue centrale de la capitale bosniaque.

La ville, prise sous une pluie d'obus, a subi son bombardement le plus violent depuis un mois.

Quatre membres de la force de paix des Nations unies ont été légèrement blessés, soit deux Britanniques et deux Français.

L'aéroport, où atterrissent les avions chargés de vivres et de médicaments destinés aux 380 000 habitants assiégés de la capitale bosniaque, a dû être fermé pendant une demi-heure.

De source proche du gouvernement bosniaque, on laisse entendre que les musulmans cherchaient, avec l'aide des forces croates, à lancer une offensive afin de briser le siège de Sarajevo.

Le reste de la Bosnie n'a pas

été épargné. Des affrontements ont été signalés vendredi aux environs de Bihac et Bosanski Samac, Derventa, Odzak et Modrica, villes situées en Posavina, enclave tenue par les Serbes dans le nord de la république, près de la frontière avec la Croatie.

Des avions de l'armée de la « république serbe de Bosnie-Herzégovine » ont bombardé hier après-midi la ville de Gorazde, à 80 km au sud-est de Sarajevo, tuant neuf personnes et en blessant une cinquantaine, a annoncé Radio-Sarajevo. De violents combats se déroulaient hier dans cette ville, privée d'eau et d'électricité, qui n'a été ravitaillée qu'une seule fois par un convoi d'aide humanitaire des Nations unies arrivé à destination samedi dernier.

En Bref

■ Naufrage d'un paquebot

LONDRES (Reuter) — Un paquebot grec a coulé hier après une collision avec un chalutier taiwanais dans le détroit de Malacca, au large des côtes indonésiennes, et 123 des 600 personnes à bord étaient portées disparues, a annoncé un porte-parole du groupe d'assurances maritimes Lloyd's. Le Royal Pacific (13 000 tonnes) avait quitté Singapour pour entreprendre une croisière avec 320 passagers et 220 membres d'équipage. Une vaste opération de recherches était en cours dans l'espoir de recueillir d'autres survivants.

■ Échec à Cap Canaveral

CAP CANAVERAL, Floride (AP) — Une fusée Atlas transportant un satellite Galaxy destiné à la télévision câblée a échappé au contrôle de l'Air Force, hier, cinq minutes après son lancement depuis Cap Canaveral, en Floride, et les responsables de l'opération ont activé les mécanismes d'autodestruction de l'appareil. Le coût total de la mission est estimé à plus 170 millions \$.

■ Avance de Clinton

NEW YORK (AP) — Bill Clinton, le candidat démocrate à la Maison-Blanche, devance son rival républicain George Bush de 14 points avec 53 % des intentions de vote contre 39 %, selon un sondage de l'hebdomadaire Newsweek publié hier. Ce sondage a été réalisé vendredi par l'institut Gallup auprès de 750 électeurs inscrits. Sa marge d'erreur est de 4 %. Il s'agit du premier sondage réalisé après la convention républicaine de Houston, au Texas. Par ailleurs, deux électeurs sur trois considèrent que le plan de réduction d'impôts, annoncé jeudi par Bush, n'est pas une proposition sérieuse et n'a qu'un but politique.

■ Stepanakert est bombardée

MOSCOU (Reuter) — Les forces azérides ont bombardé hier Stepanakert, la capitale de l'enclave arménienne du Haut-Karabakh, faisant des dizaines de morts, rapporte l'agence de presse Interfax. Selon Interfax, une bombe de forte puissance s'est écrasée sur un hôtel bondé de la ville.

■ Colère de Taiwan

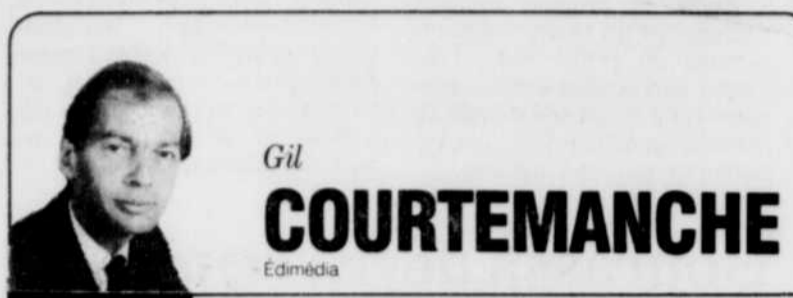
SÉOUL (Reuter) — La Chine et la Corée du Sud ont confirmé hier qu'elles allaient officiellement établir des relations diplomatiques, provoquant la colère de Taiwan, qui a répondu en annonçant la rupture de ses relations avec Séoul. Taiwan rompra celles-ci dès que la Corée du Sud aura officiellement établi des liens diplomatiques avec la Chine, ce qui devrait intervenir demain.

■ Cellules anormales

AMMAN (Reuter) — Les chirurgiens qui ont procédé jeudi, aux États-Unis, à l'ablation du rein et de l'urètre gauche du roi Hussein de Jordanie ont trouvé des « cellules anormales » dans le canal qui conduit les urines à la vessie, a annoncé hier le médecin particulier du roi dans un communiqué qui ne précise pas ce qui était anormal dans les cellules mais le médecin précise que la chimiothérapie, utilisée généralement pour le traitement des cancers, ne sera pas nécessaire.

■ Deng a 88 ans

BEIJING (Reuter) — Le dirigeant chinois Deng Xiaoping a fêté hier ses 88 ans. Les médias chinois n'ont pas fait état de l'anniversaire du dirigeant, conformément à la ligne du Parti communiste, qui interdit désormais le culte de la personnalité. Les Chinois n'ont d'ailleurs pas vu Deng Xiaoping depuis février dernier, lorsqu'il était apparu à la télévision lors d'une cérémonie de célébration du Nouvel an chinois, sa première apparition publique depuis un an.



Gil

COURTEMANCHE

Edméda

Les républicains prêts à tout

Rien n'illustre mieux la futilité, le vide et la perversité de la « démocratie » américaine que les résultats des sondages publiés au lendemain de la convention qui a ratifié le choix du président Bush comme candidat républicain à la présidence.

La veille de la convention, certains sondages révélaient un retard de 30 % pour George Bush, derrière un Bill Clinton qui semblait intouchable. Le lendemain, les deux candidats étaient à égalité. Que s'est-il passé en quatre jours pour expliquer un tel revirement? Rien, absolument rien, du moins, si on parle de politique dans le sens où la majorité des gens l'entendent. Un nouveau programme politique? Des idées fortes, des slogans percutants, des discours qui vous coupent le souffle autant par leur éloquence que par le sens du devoir et de l'engagement qui s'en dégageraient? Pas du tout. Un événement exceptionnel, une révélation désastreuse sur le candidat adverse? Pas plus. Pour dire vrai, les téléspectateurs ont pu assister au plus grand lâcher de ballons dans l'histoire de la politique. « Des ballons et des confettis biodégradables », nous assurait le responsable de la grande fête républicaine. Malgré leur affection pour le clinquant, les Américains n'en sont pas encore à accorder leur vote au parti capable d'acheter le plus de ballons...quoique les résultats des derniers sondages puissent faire naître un doute. Le pays vit la pire crise économique de son histoire depuis la Grande Dépression. Cela n'est pas pour influencer George Bush, ni les délégués, puisqu'eux se sont enrichis grâce à 12 années de capitalisme sauvage. Les émeutes de Los Angeles ont, bien sûr, éclaté dans la banlieue de Sarajevo et ces millions d'Américains acculés à la faillite, ne sont sans doute que d'innombrables paresseux, trop heureux de survivre grâce aux largesses de l'État.

La carte des valeurs familiales

En fait, les républicains ont peut-être progressé dans les sondages parce que dans l'Astrodome de Houston on leur répétait à satiété qu'il n'y avait pas de crise économique, sinon des difficultés causées par un Congrès de démocrates bavards, dépensiers, ultra-libéraux. Des gens qui n'ont aucun respect pour les valeurs traditionnelles américaines et qui probablement ne croient pas en Dieu. Car la crise que doivent résoudre les Américains est une crise morale, une crise des valeurs familiales. C'est ce que l'artillerie républicaine s'est évertuée à faire croire aux Américains. Il semble que beaucoup d'entre eux les ont crus.

Pour remporter l'élection de 1988, George Bush avait utilisé le sous-entendu, le mensonge et la haine. Dans les pamphlets distribués dans les coulisses de la convention, on pouvait lire que la femme du gouverneur Clinton, femme moderne exemplaire qui mène à la fois une brillante carrière et une vie familiale normale, n'était qu'une « femi-nazi ». Selon un des orateurs à la convention, le candidat démocrate et sa femme se sont donné comme mission de « détruire la famille traditionnelle ». Selon le président du parti, une élection des démocrates signifierait que « Jane Fonda coucherait à la Maison-Blanche, invitée d'honneur lors d'un dîner d'État pour Fidel Castro ». Dan Quayle, le vice-président y est allé lui aussi de son refrain moralisateur et hypocrite: « Bill Clinton ne peut se battre pour les valeurs familiales traditionnelles parce que ses partisans d'Hollywood et des médias vont l'empêcher ».

Choisir le meilleur père de famille

Durant quatre jours, un seul message: « Nous croyons en Dieu, eux pas. Nous sommes de vrais Américains, eux pas ». De là à dire qu'il faut choisir le meilleur père de famille, plutôt que le meilleur président, il n'y a qu'un pas qui a été joyeusement franchi. Mme Bush a le temps de faire de la tarte aux pommes pour son mari...Mme Clinton est trop occupée à faire carrière. Bush est un meilleur mari. S'il a trompé sa femme, ce ne fut qu'un seul soir à Genève, alors que Bill Clinton l'aurait fait durant 12 ans avec une vaporeuse blonde. Les enfants Bush vont à la messe, ceux des Clinton lisent des livres. Voilà en somme ce que les stratèges républicains ont décidé de dire pour faire oublier que le pays rampe économiquement.

Le Parti républicain veut sauver la famille, en particulier la famille Bush et il est prêt à tout pour cela: si le programme sur l'avortement adopté sans débat à Houston devient loi, une jeune fille de 12 ans, violée par son père pourrait encourir la peine de mort si elle se fait avorter. Bien sûr pour ceux qui professent les valeurs traditionnelles, l'avortement est un meurtre et chez les républicains, les valeurs de la famille sont sacrées.

RÉSULTATS
Loto-Québec

Extra Tirage du 92-08-22

NUMÉROS	LOTS
519967	100 000 \$
19967	1 000 \$
9967	250 \$
967	50 \$
67	10 \$
7	2 \$

Banco Tirage du 92-08-22

1	3	4	18	19
22	23	26	37	38
39	45	47	48	51
53	54	56	59	61

Prochain tirage: 92-08-24

SELECT Tirage du 92-08-22

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 28 164,10 \$
5/6	32 1 466,90 \$
4/6	1 768 49,50 \$
3/6	28 599 5,00 \$

Ventes totales: 1 054 021,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

Numéro complémentaire: **38**

MISE-TOT	GAGNANTS	LOTS
10 15 31 35		
105	476,20 \$	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DÉMÉNAGÉ

Au cœur du Nouvel Âge et maintenant au cœur de Sainte-Foy

Maintenant

Librairie Éotérique Le Crystal

969, route de l'Église Sainte-Foy, Québec G1V 3V4

Tél.: (418) 656-6994

Toujours ouvert le dimanche

ARGENTIERIE

- CUIVRE • CHAUDRONS
- ARGENTERIE
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

HC

HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant

65602181

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de 3 500 points offerts cette semaine dans LESOUIL

CLUB Multi points

Salaire à payer aux parlementaires et sénateurs

Les contribuables deviennent les victimes de l'entente

QUÉBEC — Si les premiers ministres canadiens estiment avoir enfin trouvé l'oeuf de Christophe Colomb avec leur plus récente proposition de réforme du Sénat, ils ne se sont vraisemblablement guère souciés de l'impact de cette entente de principe, si fragile soit-elle, sur le portefeuille de leurs commettants.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Remplacer 42 sénateurs empochant, en 1992, un « salaire minimum » de 84 242,83 \$ par 42 députés, dont les émoluments ne seront pas inférieurs à 106 246,76 \$ cette année, ne constitue certainement pas un cadeau pour les contribuables qui sont de plus en plus exaspérés par la façon dont les gouvernements disposent des deniers publics.

Selon l'entente de principe intervenue mercredi, le nombre total de députés et de sénateurs à Ottawa (399) ne changerait pas. On veut plutôt instituer un jeu de chaise musicale entre les deux chambres.

Le Sénat perdrait 42 de ses 104 joueurs et deviendrait le symbole du Canada égal avec ses 62 représentants. Toutes les provinces y enverraient six porte-étendards. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon conserveraient un siège chacun. Le Québec et l'Ontario abandonneraient chacun 18 sénateurs dans l'aventure.

À la Chambre des Communes, l'oeuvre d'accommodement des premiers ministres a fait en sorte que l'on risque de se retrouver avec 337 élus du peuple, 42 de plus qu'aujourd'hui. Le Québec et l'Ontario retrouveraient du coup leurs 18 représentants perdus dans l'accord sur le nouveau Sénat.

Des coûts, encore des coûts

Une petite enquête du SOLEIL a permis d'établir qu'il en coûtait 300 000 \$ par année pour permettre à un député fédéral de remplir efficacement son rôle de représentant de son coin de pays à Ottawa. Les sénateurs, eux, coûtent moins cher à l'État. Selon les informations glanées par le SOLEIL, le « coût annuel » d'un membre de la Chambre Haute varie entre 125 000 et 160 000 \$.

Des sources à Ottawa ont laissé entendre que les sénateurs issus de la réforme du Sénat pourraient exiger des émoluments supérieurs à ceux actuellement consentis. « N'étant que six par province, ils vont réclamer plus de légitimité, plus de pouvoir. En fait, ils vont exiger les mêmes droits et privilèges que les députés », s'inquiète-t-on dans la capitale nationale.

Actuellement, les 295 députés et les 104 sénateurs encaissent un salaire de base de 64 400 \$. Des sommes additionnelles sont versées à ceux qui occupent des fonctions exécutives (premier ministre, président du Sénat, etc).

Une allocation de dépenses, exempte d'impôt, de 10 000 \$ est accordée annuellement aux sénateurs. Pour les députés, cette allocation varie entre 21 300 \$ et 28 200 \$ selon des critères d'éloignement et de dimension de la circonscription représentée.

À maints égards, députés et sénateurs bénéficient de nombreux avantages : régimes de retraite et d'assurances, frais de déplacements. Ils ont aussi des petites gâteries : cartes de crédit pour les appels interurbains, système de points permettant aux représentants du peuple et à leur famille d'effectuer annuellement 64 voyages gratuits en avion partout au Canada.

Par contre, les députés fédéraux représentent un « fardeau » plus lourd pour les contribuables en raison, notamment, des frais imputables aux dépenses pour les bureaux de comté (environ 160 000 \$) et les divers déplacements (environ 36 000 \$).

Dans son ouvrage annuel *Canadian Legislature 1992*, qui scrute les dépenses liées au système parlementaire canadien, M. Robert Fleming souligne que le budget de la Chambre des Communes en 1992 est de 229 M \$. Celui du Sénat s'élève à 43 M \$.

L'auteur établit également ce qu'il en coûte à chaque Canadien pour soutenir le parlementarisme. Ainsi, chaque Canadien débourse cette année 8,49 \$ et 1,61 \$ pour financer les activités de la Chambre des Communes et du Sénat. Les Québécois paient en plus 11,16 \$ pour « leur » Assemblée nationale.

M. Fleming signale que les dépenses de la Chambre des communes ont fait un bond de 50 % depuis 1981 en raison d'une surutilisation des allocations de dépenses non taxables et d'une croissance extraordinaire des frais d'hébergement et de déplacement.

Chambre trop petite

Au lendemain de l'accord de principe sur la réforme du Sénat, des parlementaires posaient une question existentielle, à des années-lumière des préoccupations constitutionnelles : Où allons-nous asseoir les 42 nouveaux députés ? La Chambre des communes est trop petite !

Trois solutions seraient déjà à l'étude : tasser davantage les pupitres, enlever les rideaux servant de mur et aligner d'autres bureaux ou encore éliminer les pupitres et asseoir les élus sur de longs bancs. Comme au Parlement britannique.

Le Petit Prince en fête!

DU 19 AU 30 AOÛT 1992

expo Québec

Passer nous voir!

POUSSETTE SIMPLE
Bras réversibles,
4 roues pivotantes

129⁹⁵\$

Egalement disponibles
POUSSETTES
DOUBLES ET
TRIPLES À PRIX
VARIÉS

AMISCO LIT EN "L"

Gros tube de 2 po.
transformable, 3 dans 1
— Blanc seulement
— Accessoires et matelas
en sus

337\$

MATELAS DE MOUSSE
39" x 74"

À partir de
99\$

AMISCO LITS SUPERPOSÉS
Haut, 39" Bas, 54"

237\$

SECRETÀIRE EN MÉLAMINE
1re qualité

239\$

AMISCO BERÇANTE POUR ADULTE
Noire ou blanche

99\$

LA LIGNE COMPLÈTE DES MEUBLES "RAGASSI" en exclusivité

AMEUBLEMENT LE PETIT PRINCE
LE CHOIX DU PUBLIC
245, 71e Rue Est, Charlesbourg
(près de Henri-Bourassa)
628-3583

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES POUR BÉBÉ ET JUVÉNILE

VOYAGES Solange GOULET

5571, boul. Henri-Bourassa 626-8966
1-800-463-6940 681-1456 657-2004

OUVERT SAMEDI: Charlesbourg 10h à 14h

<p>IMAX EXPOTEC 92 - BIODÔME FUNICULAIRE - TOUR VILLE MUSÉE - PARC OLYMPIQUE</p> <p>Autocar, souper, guide, taxes</p> <p>1 journée 5-11-12-13 sept. 99\$ tout inclus</p> <p>29 août - 3 sept. 109\$ tout inclus</p> <p>EN PLUS SPECTACLE "LASER" (soir)</p>	<p>CHÂTEAU MONTEBELLO (souper) MUSÉE CIVILISATION (Hull) PARLEMENT (Ottawa)</p> <p>Autocar, guide, taxes</p> <p>1 journée 5-6 sept. 128\$ tout inclus</p> <p>5 sept. 209\$ tout inclus</p> <p>Ajouter 1 souper et 1 déjeuner, buffet, Carrié Fédéral TOUR VILLE D'OTTAWA</p>
--	--

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AVEC LE CONCEPT À CHARLESBOURG

À proximité de tout

Credit du constructeur ou rachat-bail de 5 000\$ maximum.

77 900\$
72 900\$
72 900\$

POUR UN TEMPS LIMITE

32 MAISONS VENDUES RESTE 46 UNITÉS

488⁰⁰⁰\$ par mois

Capital-intérêt-TPS et TVQ inclus

72 900\$

(Terrain et infras. inclus à 100%)

LES CONSTRUCTIONS MICHEL VERVILLE INC.

Projet: Le Faubourg Vert-Ville

Information - Bureau des ventes
627-5522

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DES VENTES
Du lundi au vendredi: de 9h à 21h
Samedi et dimanche: de 10h à 17h

PROMOTION SPÉCIALE!
En plus, 3000\$ en cadeaux offerts à l'achat d'une maison Verville.

LE MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE

si admissible
PLUS RABAIS ÉTUDIANT DE 750 \$

12 444 \$

BERLINE ACCLAIM 1992

Rabais, transport et préparation INCLUS

Aussi: ACCLAIM 1992 manuelle 5 vitesses **11 222 \$**

NO 1: Satisfaction client au service... Québec

SERVICE DE LIMOUSINE

NO 1: Satisfaction client au service... Canada

SERVICE DE MAÎTRE-CARROSSIER SUR PLACE

LA MAISON CHRYSLER
de Charlesbourg **622-4700**

5070, boul. du Jardin, Charlesbourg



Briana McHugh, six ans, et sa petite sœur Allison de trois ans s'affairaient à balayer la neige sur la glissade qui doit normalement les plonger dans la piscine en cette période « estivale » dans la région de Longview en Alberta.

L'hiver frappe tôt au sud de l'Alberta avec un tapis de 30 centimètres de neige

MEDICINE HAT, Alberta (PC) — « C'est plutôt anormal », affirme laconiquement M. Yves Gendron, d'Environnement Canada à Edmonton, en commentant la chute de 10 centimètres de neige tôt hier dans le sud de l'Alberta.

Un avertissement de précipitation abondante avait été émis hier matin pour certaines régions de la province. On a par ailleurs rapporté de 20 à 30 centimètres de neige au sol près de la frontière américaine, à Milk River Ridge.

La neige mouillée a recouvert le sud de la province avec un thermomètre frisant le point de congé-

lation, soit de 22 à 23 degrés en dessous de la normale saisonnière. Le nord de la province était par ailleurs touché vendredi par des chutes similaires après avoir connu une chaleur record.

Les fermiers, qui espéraient un temps humide, n'ont pas vu leurs souhaits exaucés lorsqu'ils ont aperçu leurs champs de blé ployer sous le gel et la neige.

Floyd Haas, un agriculteur, a affirmé qu'il était encore trop tôt pour évaluer l'ampleur des dégâts sur les récoltes. « Quand Mère Nature décide de nous jouer un mauvais tour, il n'y a rien d'autre à faire que de l'accepter », a-t-il ajouté.

À Medicine Hat des équipes d'électriciens de la ville étaient occupées à réparer les pannes de courant causées par des branches chargées de neige ayant touché des fils électriques.

Le policier Garry Chinook a déclaré qu'il n'y avait pas de problèmes de circulation, mis à part quelques surfaces glacées. « C'est vraiment bizarre tout ça », a-t-il affirmé.

Les chutes de neige ont reporté à l'intérieur des murs la cérémonie de fermeture des Jeux olympi-

ques pour personnes âgées. Les précipitations ont aussi provoqué la fermeture des piscines de la municipalité.

Joe Dalla Longa était pour sa part préoccupé par les dommages causés à son potager. M. Dalla Longa reçoit son beau-frère, Gino Ragni, originaire d'une région de l'Italie où il neige rarement, même en hiver. L'invité prenait des photos de l'événement.

« Pour lui, c'était vraiment quelque chose. Là où il vit, ça n'est jamais arrivé », a-t-il expliqué.

Selon M. Gendron, cette température inhabituelle est la conséquence d'un front froid qui s'est maintenu cinq jours consécutifs au-dessus de la province. « Ce n'est pas la première fois qu'il fait aussi froid en août, mais c'est bien la première fois qu'il neige », a-t-il conclu.

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

BUREAU DU GREFFIER

Concernant certaines aliénations de biens par la Ville

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 4 de sa charte (1929, chapitre 95, tel que modifié jusqu'à ce jour) que la Ville de Québec a aliéné les biens ci-dessous mentionnés autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques durant la période s'étendant du 1er au 31 juillet 1992.

Biens aliénés	Acquéreurs	Prix considération	Résolutions
Cession par la Ville lot 2059 (paroisse de Saint-Roch Nord)	Saul Ash & Cie (1980) ltée 850, av. Industrielle Québec (Québec) G1V2V9	342 000 \$	CM-90-198
Cession par la Ville lot 2862 (paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette)	Société en commandite Solidarité-Verbois 4750, boul. Wilfrid-Hamel G1P2J9	gratuit	CM-92-1290

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
PIERRE ANGERS, AVOCAT

Québec, 13 août 1992

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 17 août 1992, les projets de règlements suivants ont été déposés :

- 3903- Modifiant le règlement VQZ-1 "Sur le zonage et l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou".
- 3918- Règlement modifiant le règlement VQO-2 "Sur l'organisation administrative de la Ville".
- 3919- Règlement modifiant le règlement 3696 "Décrétant des travaux publics pour un montant de 1 200 000 \$ et autorisant le versement de subventions jusqu'à concurrence de 195 000 \$ et un emprunt de ces sommes".
- 3920- Règlement modifiant le règlement 3786 "Décrétant des travaux de prolongement du boulevard Jean-Talon Ouest ainsi que l'acquisition de gré à gré d'immeubles et de servitudes et un emprunt de 1 500 000 \$ nécessaire à cette fin".
- 3921- Règlement modifiant le règlement 3512 "Décrétant l'exécution de travaux d'ouvertures et de prolongements de rues ainsi que l'acquisition d'immeubles au coût total de 15 385 000 \$ ainsi qu'un emprunt de 10 709 825 \$ nécessaire à cette fin" tel que modifié par les règlements 3641 et 3748.
- 3922- Règlement décrétant des travaux de construction d'une rue dans le parc industriel Armand-Viau et un emprunt de 165 000 \$ nécessaire à cette fin.
- 3923- Règlement concernant le changement de nom du boulevard Saint-Cyrille en celui de boulevard René-Lévesque.
- 3924- Règlement concernant le changement de nom de la côte Franklin en celui de la côte de la Pente-Douce.
- 3925- Règlement concernant le changement de nom du parc Saint-Joseph en celui de parc Roger-Lemelin.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du greffier durant les heures d'ouverture.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
PIERRE ANGERS, AVOCAT

Québec, le 18 août 1992

APPEL D'OFFRES

VOÛTE CÔTE DE LA MONTAGNE (P/92-01)

SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "Voûte Côte de la Montagne", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au mercredi 9 septembre 1992 à quatorze heures quinze (14h 15), heure en vigueur localement.

Le présent projet consiste en la construction d'une structure de béton servant d'ouvrage de protection pour une partie de la voûte Aubert-de-la-Chenaye située sous la rue Côte de la Montagne ainsi que le ravalement d'une partie de la rue. Une garantie de soumission au montant de 15 000 \$ est exigée.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents de soumission à compter du jeudi 27 août 1992 au 5355, boul. des Gradients. Elles peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des projets au numéro de téléphone 691-6094.

Un dépôt de cinquante (50 \$) fait à l'ordre de LA VILLE DE QUÉBEC est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt n'est pas remboursable.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
PIERRE ANGERS, AVOCAT

Québec, le 14 août 1992

PARC DUROCHER - KIOSQUE (P/92-31)

SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "Parc Durocher - Aménagement d'un kiosque", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 4 septembre 1992 à quatorze heures quinze (14h 15), heure en vigueur localement.

Le présent projet consiste en la construction d'un kiosque de service annexé au Centre Durocher ainsi qu'à la relocalisation d'un cabinet électrique servant d'alimentation pour l'éclairage de rue.

Une garantie de soumission au montant de 12 000 \$ est exigée.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents de soumission au 65, rue Sainte-Anne, 12^e étage. Elles peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des projets au numéro de téléphone 691-6094.

Un dépôt de cinquante (50 \$) fait à l'ordre de LA VILLE DE QUÉBEC est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt n'est pas remboursable.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
PIERRE ANGERS, AVOCAT

Québec, le 23 août 1992



APPEL D'OFFRES

Projet A92-031 DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET DE LEURS ACCÈS, DES TROTTOIRS ET DES ENTRÉES DES HABITATIONS HIVER 1992-1993

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées au directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec, 350, boulevard Charest Est, Québec G1K3H5 (7^e étage) seront reçues jusqu'à 15 heures le 8 septembre 1992. Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission et renseignements pertinents à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le bureau est ouvert entre 8h30 et 16h30 (fermé entre 12h et 13h30). La présente est limitée aux firmes spécialisées ayant au minimum 3 années d'expérience en déneigement de bâtiments publics.

Un versement de 25 \$ sera exigé pour l'obtention des documents de soumission; ce montant devra être déposé sous forme de chèque émis au nom de l'OMHQ et sera non remboursable.

Un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission et fait à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Québec ou un cautionnement de soumission représentant le même montant devra accompagner la soumission des entrepreneurs.

L'Office municipal d'habitation de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Québec, le 18 août 1992

Pour informations:
691-7371

Denis Luneau
Directeur général



AVIS D'INFORMATION

MODIFICATION À LA CIRCULATION SUR LA RUE DE LA COURONNE

À partir du 24 août la Ville de Québec procédera à d'importants travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi qu'à des travaux de reconstruction de la structure de la rue de la Couronne.

La circulation routière entre le boulevard Charest Est et la rue du Prince-Édouard s'en trouvera fortement perturbée puisque trois des voies de circulation seront fermées. L'accès sera permis seulement pour les autobus, les véhicules d'urgence, les résidents et l'accès aux commerces.



Durant ces travaux, la Ville de Québec recommande d'utiliser les trajets alternatifs suivants:

Destination:

Quartiers Duberger, Neufchâtel, Lebourgneuf et Les Saules;
L'Ancienne-Lorette, Loretteville, Charlesbourg, Saint-Émile,
Lac-Beauport et Lac-Saint-Charles

EN PROVENANCE DE:
Colline Parlementaire
Vieux-Québec

EN PROVENANCE DE:
Vieux-Québec / Basse-Ville
Cap-Blanc
Secteur du palais de justice

UTILISER LE TRAJET SUIVANT:
Autoroute Dufferin-Montmorency
Sortie vers boul. Henri-Bourassa
Sortie vers autoroute de la Capitale

UTILISER LE TRAJET SUIVANT:
Boulevard Jean-Lesage
Rue Saint-Roch
Rue du Prince-Édouard

La Ville de Québec s'excuse des inconforts que ces travaux pourraient vous occasionner.
Renseignements: 691-6000.

Avis de demande de dissolution
2620-3067 QUÉBEC INC.
Prenez avis que la compagnie "2620-3067 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Sainte-Foy, le 17 août 1992
Claude Champagne
président

Avis de demande de dissolution
TABACS PARADIS & PARADIS LTÉE
Prenez avis que la compagnie "TABACS PARADIS & PARADIS LTÉE" demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Sainte-Foy, le 18 août 1992
Gilles Paradis
président

AVIS
Avis est donné que Marie-Françoise Anne Huard, chef de département, domiciliée au numéro 22, O'Hagan, Gatineau, district de Hull, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie-Françoise Huard.
Signé à Parisbio, ce 11 août 1992.
GILLES MOULIN, notaire
Procureur de la requérante

Avis de demande de dissolution
Prenez avis que la compagnie/corporation LE GROUPE PIER + LUC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Sainte-Foy 18 août 1992
Lucie Laporte Anetel
secrétaire-trésorière

AVIS DE DISSOLUTION
GROUPE LODEC INC.
Prenez avis que la compagnie «GROUPE LODEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Louis Cloutier, président

Avis de demande de dissolution
ÉPICERIE GASTON DURAND INC.
Prenez avis que la compagnie/corporation "ÉPICERIE GASTON DURAND INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Québec, le 12 août 1992
Gaston Durand
président

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie Coro Concept inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Beauport, le 14 août 1992
Denis Guérin, président

GESTION BLANC DE BLANC INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie Gestion Blanc de Blanc inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Québec, le 14 août 1992.
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET
Procureurs de la compagnie

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
30924506
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

KPMG

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-001529-927
057046

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
PRODUITS VENTIA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1055-A, chemin Vanier, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME (Québec) G6Z2A7.

DÉBITRICE
Avis est par les présentes donné que PRODUITS VENTIA INC. a fait cession de ses biens le 14^e jour d'août 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3^e jour de septembre 1992, à 10h30, au bureau du syndic, au 925, chemin Saint-Louis, bureau 400, QUÉBEC (Québec).
Date de Québec, ce 17^e jour d'août 1992.

Possant Thibault-Peat Marwick Thorne Inc.
Syndic

925, chemin Saint-Louis
Bureau 400
QUÉBEC (Québec)
G1S 4W6
Tél.: (418) 681-5764
RAYMOND MARCOUX
Administrateur désigné

KPMG-Possant Thibault-Peat Marwick Thorne

Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste
APPEL D'OFFRES

La municipalité de Saint-Pierre-Baptiste demande des soumissions pour la fourniture d'un camion usagé équipé d'une saabuseuse, d'une pelle one-way et d'une aile de côté manuelle. Le camion ne doit pas être muni d'un 4x4, ni moindre que l'année 1977. Le moteur ne doit pas être inférieur à 290 et la saabuseuse doit avoir une capacité minimale de sept (7) verges. L'essieu avant doit être d'une capacité minimale de 18 000 lb et l'essieu arrière doit être d'une capacité minimale de 23 000 lb.

Les personnes intéressées peuvent, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission au bureau municipal, 1051, rue Principale, Saint-Pierre-Baptiste contre un dépôt de vingt dollars (20 \$) non remboursable. Les soumissions devront être présentées telles que requises au cahier des charges dans une enveloppe scellée portant l'inscription "soumission - camion".

Les soumissions seront reçues au bureau municipal jusqu'à 16h le 1^{er} septembre 1992 puis ouvertes le même jour lors de la session ordinaire du Conseil municipal prévue à 20h.

La municipalité de Saint-Pierre-Baptiste ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission déposée et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Donné à Saint-Pierre-Baptiste, ce 23^e jour d'août 1992.

Denise Lavertu,
secrétaire-trésorière

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLUCHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

La justice au féminin

Les temps changent, même pour la justice dont les vénérables institutions, au sein desquelles les hommes croyaient encore pouvoir se retrancher, sont désormais infiltrées par les femmes.

Cette semaine à Halifax, l'Association du Barreau canadien rompt avec sa tradition de 78 ans, en offrant sa présidence à l'avocate québécoise Paule Gauthier. De plus, l'assemblée annuelle de l'Association de juristes fera une large place aux situations que vivent les femmes parmi leurs collègues hommes de loi.

Ces dames représentent le quart des membres de la profession, au pays, et sont plus de la moitié des étudiants en Droit. Ce qui ne permet plus à personne d'ignorer leur réalité. Au Québec, elles occupent 9 % des postes de la magistrature, représentent 31 % des membres du Barreau et 34 % de la Chambre des notaires.

L'élection de Me Gauthier à la tête de l'association qui regroupe quelque 34 000 membres, au Canada, couronne un cheminement normal au sein des structures de l'organisation mais confirme aussi un virage « au sommet ». Et la nouvelle présidente qui sera secondée par une vice-présidente de l'Alberta et quelques directrices des autres régions, entend poursuivre cette révolution discrète, préférant les acquis tranquilles et durables aux éclats tapageurs qui ne durent pas.

Au niveau des principes, hommes et femmes juristes reconnaissent, comme l'exprimait il y a quelques jours le président sortant Me J.J. Camp, de Vancouver, qu'il fallait secouer la vieille image de club privé, réservé aux hommes, qui collait à leur association.

Mais au-delà des bonnes intentions énoncées, le défi que relèvera Me Gauthier est de taille. Dans cet univers pour le moins très conservateur, encourager l'évolution des mentalités et la disparition des doubles standards suppose une réelle volonté d'agir partout et à tous les niveaux. Et beaucoup de persévérance et de patience.

Les femmes sont plus que des « justiciables »: elles se trouvent à tous les niveaux de l'appareil juridique et judiciaire, de la Cour suprême aux corps policiers, des conseils d'administration aux centres de détention. Leur arrivée dérange, au moment où des études, américaines et canadiennes, signalent une tendance à remettre en cause la neutralité et l'application de certaines règles de droit touchant les femmes.

Une enquête effectuée au sein du Barreau, en Alberta, révèle que jusqu'à 31 % des femmes juristes ont connu harcèlement sexuel, discrimination, rémunération inférieure à leurs camarades masculins, depuis leur arrivée sur le marché du travail. « Il n'y a pas de quoi être fier, admet John Martland de la Law Society d'Alberta, mais au moins on sait où il faudra intervenir. »

Les problèmes identifiés existent au Québec, comme dans toutes les provinces. Un groupe de travail du Barreau canadien étudie la question et fera rapport d'ici un an. Mais la juge à la retraite Bertha Wilson, qui fut la première femme à siéger à la Cour suprême du Canada, donnera déjà un aperçu des travaux, à Halifax.

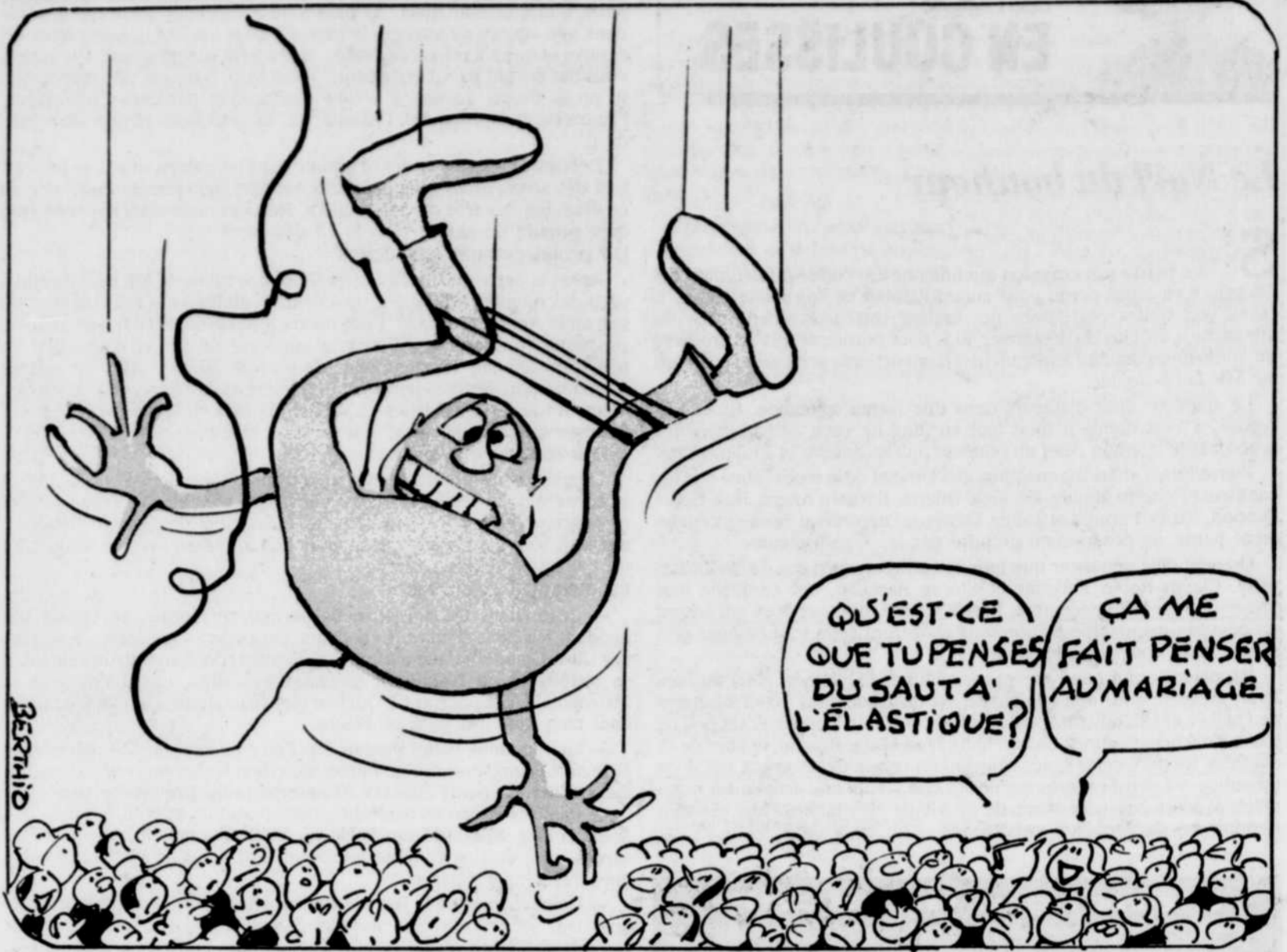
Et l'Américaine Anita Hill, vedette contre son gré, l'hiver dernier, d'une affaire de harcèlement qui faillit compromettre la nomination de Clarence Thomas à la plus haute Cour des États-Unis, témoignera de ce que devraient être les relations entre collègues.

Ce n'est pas tout: fin octobre, à Toronto, une conférence spéciale sera consacrée aux femmes dans les professions juridiques. On constate que l'heure est aux ajustements. Ceux et celles qui appliquent les lois n'échappent plus à l'obligation d'en respecter la lettre.

Au Sommet de la justice de février dernier, des recommandations ont été soumises pour éliminer sexisme et attitudes sexistes de l'administration de la justice.

La première étape exige que l'on identifie les failles au sein des systèmes judiciaire et juridique, et les manières d'assurer un traitement équitable et égal aux citoyens, hommes et femmes. Là commence la justice.

MARTINE R.-CORRIVAUULT



Point de vue

Autochtones : position ambiguë du Québec

par Alain BISSONNETTE

Le 7 juillet dernier, les représentants des gouvernements fédéral, provinciaux (à l'exception de celui du Québec) et territoriaux ainsi que les représentants des peuples autochtones ont conclu un accord politique, qui sera conclu entre les gouvernements et les peuples autochtones, devra comporter un engagement de la part des gouvernements des peuples autochtones à promouvoir l'accès à l'égalité de tous leurs membres.

Elle comporte aussi l'engagement des gouvernements fédéral et provinciaux de fournir à ces gouvernements l'aide dont ils auront besoin, que ce soit par des mesures fiscales ou autres.

Il est clair que cette entente est d'une grande importance pour tous les peuples autochtones. Si elle mène à un accord constitutionnel en bonne et due forme, elle rehaussera leur statut constitutionnel partout au Canada et leur permettra d'entreprendre des négociations en sachant qu'en cas d'échec il sera toujours possible, après une période de cinq ans, d'avoir recours aux tribunaux afin de faire déclarer inopérantes des dispositions législatives entrant en conflit avec leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.

Les réticences du gouvernement du Québec à l'égard de cet aspect de la réforme constitutionnelle devraient être discutées, le plus tôt possible, sur la place publique. Malheureusement, pour l'instant, seuls les conseillers et les confidents des

plus hautes instances politiques québécoises savent exactement là où loge le premier ministre Bourassa sur cet aspect de l'actuelle réforme constitutionnelle. Ce dernier a simplement laissé entendre que ces dispositions pourraient remettre en cause le principe de l'intégrité du territoire québécois.

Cette crainte laisse songeur. En effet, si le premier ministre du Québec utilise cet argument dans le cadre du fédéralisme canadien, il est clair que le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones n'entraînera pas le démantèlement du territoire de la province de Québec, pas plus que celui des autres provinces.

Ceci dit, il est clair que les lois de la province, comme celles du gouvernement fédéral d'ailleurs, devront à l'avenir être rédigées de manière à respecter ce droit des peuples autochtones dorénavant clairement reconnu par la constitution.

Quoi qu'il en soit, tant et aussi longtemps que les négociations visant à mettre en oeuvre cette autonomie gouvernementale n'auront pas été complétées, aucune terre n'aura changé de statut et la question de savoir jusqu'où s'étend la juridiction des gouvernements autochtones demeurera inconnue, à moins qu'un tribunal ne se prononce à ce sujet lorsque ce sera possible,

c'est-à-dire cinq ans après la mise en vigueur des amendements constitutionnels.

Par ailleurs, si le premier ministre du Québec emploie cette notion de l'intégrité territoriale du Québec dans la perspective de la souveraineté ou de l'indépendance du Québec, alors son argumentation ne peut plus tenir, car l'intégrité territoriale de ce nouvel État ne pourra être définie tant et aussi longtemps que ses frontières n'auront elles-mêmes été tracées et que le droit à l'autodétermination des peuples autochtones n'aura été exercé par ceux-ci.

Il est du plus grand intérêt que l'ambiguïté cesse à cet égard et que les débats puissent se réaliser à la lumière des véritables objectifs poursuivis par l'actuel gouvernement du Québec. S'il est facile de comprendre que ses représentants ne s'estiment pas liés par un consensus atteint en leur absence, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent aujourd'hui assumer le fardeau de démontrer en quoi et pourquoi tous les autres participants aux négociations constitutionnelles se seraient trompés, le 7 juillet dernier.

Avocat et anthropologue, M. Bissonnette a été en 1992 titulaire de la Chaire Henderson des droits de la personne à l'Université d'Ottawa.

Votre Opinion

Adieu Kordic

John Kordic n'avait aucune chance de survie contre dix, il est tombé victime d'une cruauté inouïe. Sur la glace il se battait contre un à la fois, mais dix, c'était trop. Ce fut le dernier combat. Il semble qu'on aurait pu l'aider à refaire sa vie au lieu de l'achever; 27 ans, c'est jeune pour mourir.

On doit faire une enquête. Pourquoi? Dans le passé les enquêtes ont toujours favorisé les meurtriers et ils sont toujours en liberté; les morts ne peuvent se défendre et sont toujours perdants, Kordic, Harvey, Beaudoin, Griffin, François et les autres très nombreux, inconnus.

Qui sera la prochaine victime? A quand la justice? Peut-être jamais, hélas! Espérons et soyons patients.

Jean-Paul Marceau
Sainte-Claire, Bellechasse

Il faut des preuves

(Lettre à M. Jean Perron, CJRP)
Le 10 août dernier, lors d'une entrevue accordée à M. Raymond Saint-Pierre dans le cadre de l'émission Le Point (SRC), à propos du décès du hockeyeur John Kordic, vous avez allégué que des jeunes athlètes pouvaient facile-

ment se procurer des stéroïdes anabolisants auprès de pharmaciens, même sans ordonnance.

J'aimerais vous suggérer que si vous connaissez l'identité de pharmaciens qui auraient illégalement fourni des stéroïdes anabolisants à des athlètes que vous avez dirigés ou côtoyés, il est de votre responsabilité de communiquer avec notre corporation. Si, au contraire, vous n'êtes pas en mesure de porter des plaintes précises, je me dois de vous signaler que votre déclaration discrédite injustement et inutilement toute une profession au sein de laquelle la très grande majorité des membres exerce selon des règles déontologiques très strictes.

En effet, il est reconnu que les stéroïdes anabolisants que l'on retrouve sur le marché noir proviennent principalement d'importations illégales ou de détournements effectués directement à partir des manufacturiers ou des grossistes. Seule une très faible proportion proviendrait de professionnels de la santé déviants (médecins, pharmaciens ou vétérinaires), qui s'exposent à des sanctions très sévères de la part de leurs corporations professionnelles respectives.

Les pharmaciens du Québec

ont été les premiers à réclamer du gouvernement fédéral un resserrement des règlements touchant la distribution des stéroïdes anabolisants. À cet effet, j'ai le plaisir de vous informer qu'un nouveau règlement est entré en vigueur le mois dernier. Cependant, cette réglementation ne s'avérera pas aussi efficace que nous le souhaitons si l'attitude des dirigeants d'équipes ou des fédérations sportives demeure ce qu'elle a été au cours des dernières années, c'est-à-dire une politique de silence qui prévaut dans l'entourage immédiat des athlètes faisant usage de stéroïdes.

Claude Lafontaine, président
Ordre des pharmaciens du Québec
Montréal

Des offres

Il y a celles qui viennent des autres: elles leur siéent et rarement correspondent à ce que souhaite le receveur. Lorsqu'elles sont « imposées » (en douceur ou autrement), elles deviennent des « cadeaux empoisonnés » qui placent le receveur en situation d'éternel débiteur.

La relation de dépendance qui se crée entre l'offrant et le receveur en est une de dominant à dominé. L'un maîtrise l'avenir de

l'autre. Et l'autre? Vivant aux crochets du maître, il refuse de prendre sa place au soleil. Ainsi freine-t-il même les rêves de sa progéniture.

Quoi de plus meurtrier que d'attendre des autres des offres qui, en l'absence d'égalité de pouvoir et sans réciprocité, mènent à une forte dépendance! C'est alors que la vie et les promesses d'un meilleur avenir naissent du vouloir des autres. Et ça devient alors tentant d'éliminer l'éternel débiteur qui, comme un pantin, se balance au crochet de l'offrant.

Il est criminel d'attendre, se privant ainsi de vouloir. Simple de vouloir s'affirmer en s'offrant ce que d'autres ne réussissent jamais à donner: la force de s'offrir ce qui convient à ses besoins. Rien de tel qu'un bain de compromis, de soumission en soumission, pour étouffer les aspirations légitimes d'un peuple.

Puisque personne ne peut le faire à sa place, il revient donc au Québécois de s'offrir ce dont il rêve depuis plus de 200 ans: un pays.

Pierre Houde
Québec

Sans résultat

Ça fait au-delà de 15 ans que j'entends parler d'une refonte de

la constitution et ça fait au-delà de 15 ans que rien ne se passe.

Pourtant, depuis les 15 dernières années, il s'en est passé des choses. Il s'en est pris des décisions dans d'autres dossiers. Par exemple, nous avons enrichi les régions de gouvernements régionaux (MRC, régions régionales, etc.) Les administrations locales se sentent de plus en plus responsables des gestes qu'elles posent. Les individus eux-mêmes sont davantage formés et, de plus, vivent dans un contexte de « libre circulation de l'information ».

Quand je vois 11 premiers ministres autour d'une même table, dont l'un n'est pas au même niveau que les autres, et qu'aucune décision ne se prend, je ne peux que m'interroger sur la cause ultime d'un tel processus indécisionnel.

Il m'apparaît qu'il y a un interlocuteur de trop dans ces discussions, le gouvernement fédéral. Imaginez une seconde une rencontre de dix premiers ministres qui discutent du partage des pouvoirs, de l'orientation qu'ils donneront à la Banque du Canada, à la monnaie canadienne, aux Forces armées canadiennes, à la façon de percevoir les impôts (par province ou par grappes de provinces), l'orientation du dossier des autochtones, etc.

Le gouvernement fédéral n'est plus à la mesure des besoins de ses citoyens. Les affaires politiques doivent être prises en charge par de plus petits groupes. Nous pourrions imaginer une communauté économique de provinces indépendantes (ou grappes de provinces indépendantes). Je pense que les discussions politiques n'auraient plus leur raison d'être à cette table-là et les discussions économiques reprendraient tout leur sens.

Nous ne serions pas les premiers à nous donner une telle orientation. L'Europe et l'ancienne URSS l'ont déjà compris. Il nous faut une économie forte dans l'ensemble de nos provinces, mais il nous faut également décentraliser l'appareil politique fédéral dans chacune de nos provinces. C'est une voie de survie qu'il ne faut plus mésestimer.

Jacques A. Lévesque Baie-Comeau

N.D.L.R.
Adressez vos lettres à la
Tribune des lecteurs et
lectrices du SOLEIL,
390, Saint-Vallier Est
G1K 7J6 (647-3368). Ces
missives devront être courtes
et accompagnées du nom, de
l'adresse et du numéro de
téléphone de leur signataire.
Nous nous réservons le droit
d'éditer et d'abréger ces lettres
au besoin.

L'ENTREVUE

À quelques heures du grand départ

Mission accomplie pour les organisateurs de la Transat

NDLR — A moins de vents fortement défavorables, le coup de départ de La Transat Québec Saint-Malo - la troisième - sera donné à midi 10. Avec des moyens modestes, le comité organisateur, Voile internationale Québec, a réussi à attirer 16 voiliers à prendre part à cette course. À quelques heures du début de la course, le président de Voile internationale Québec, M. Jean-Paul Massé, fait part de ses impressions au journaliste Pierre Pelchat.

LE SOLEIL : Quel bilan peut-on faire de l'événement Transat Québec Saint-Malo à quelques heures du départ de la course ?

M. Massé : Un bilan positif à tout point de vue. Tout d'abord, ce sera une bonne course si je considère la brochette de voiliers qui sera sur la ligne de départ. Il y aura 16 bateaux. C'est bien compte tenu de la conjoncture économique. Il y a les plus grands noms pour les multicoques, les bateaux gagnants des grandes courses des dernières années et de cette année. Le seul bateau qui nous manque, c'est celui de Philippe Poupon qui a brisé dans la Transat anglaise. Nous aurions eu plus de voiliers s'il n'y avait pas eu tant de bris dans les courses précédentes. L'océan a été vilain. Lors du départ, il y aura les cinq voiliers les plus rapide et cinq des meilleurs skippers.

Q. : Êtes-vous satisfait de la participation du public ?

R. : Malgré notre budget réduit, il y a eu pas mal de monde au village Transat dans le Vieux-Port. Certains soirs, il y avait beaucoup de monde. Il semble que l'on ait bien apprécié nos activités. Avec à peine

quatre ou cinq personnes rémunérées et environ 150 bénévoles, on est bien content d'avoir attiré autant de monde.

Q. : Cette année, la Transat Québec Saint-Malo n'avait pas un gros commanditaire comme lors des deux premières épreuves. Comment expliquez-vous la difficulté à attirer de gros commanditaires ?

R. : Oui, il y a une certaine difficulté à convaincre des gros commanditaires à s'impliquer. Il n'y a pas seulement les courses à voile qui ont de la difficulté. La conjoncture économique étant ce qu'elle est, il y a moins d'argent pour les commandites. Pour tout ce qui s'appelle opérations commanditées, c'est plus difficile cette année. Même le Festival d'été a eu des difficultés. Il faut préciser cependant qu'au niveau des commanditaires moyens, nous n'avons pas eu de difficultés. On a quasiment une centaine de commanditaires qui nous donnent des commandites valant entre 2000 et 20 000 \$. On a réussi à avoir les commanditaires qu'on avait besoin pour réussir l'événement.

Q. : Croyez-vous que les efforts des 10 dernières années ont vraiment contribué au développement de la voile dans la région de Québec ?

R. : Considérablement. Si des gens comme moi et plusieurs autres, particulièrement des amateurs de voile, ont travaillé fort pour réaliser Québec 84, c'est parce qu'on voulait développer le réseau nautique sur le Saint-Laurent. On y croyait comme plaisancier mais aussi comme des gens qui avaient à coeur le développement économique et la valorisation du Saint-Laurent comme voie navigable pour les plaisanciers. C'est peut-être une coïncidence mais il y a plus de paquebots qui viennent à Québec qu'il n'y en a jamais eus. La course a fait connaître Québec.



M. Jean-Paul Massé, président de Voile internationale Québec, est particulièrement fier d'avoir attiré 17 voiliers pour la course.

Un postier de Loretteville traversera l'Atlantique à bord du «La Poste»

QUÉBEC — Un employé de Postes Canada à Québec fera partie intégrante de l'équipage du monocoque français *La Poste* pour la transat Québec/Saint-Malo, dont le départ est fixé pour 12 h 10, aujourd'hui.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Richard Levasseur, de Loretteville, avait encore l'estomac plein de papillons, avant-hier, en conférence de presse. « C'est vrai, je suis anxieux. J'ai peur et j'ai hâte en même temps. Que voulez-vous, la dernière traversée que j'ai faite, c'est sur le bateau Québec-Lévis », lançait-il mi-sérieux mi-blagueur au SOLEIL.

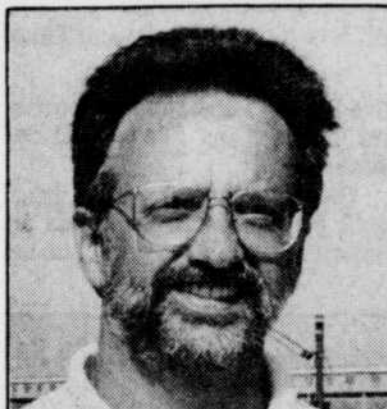
Pendant toute la traversée, soit près de deux semaines, ce postier de Québec sera à bord du maxi-monocoque *La Poste*, en compagnie de 18 collègues français.

Levasseur possède quand même une certaine expérience de la voile. Il navigue depuis 15 ans sur un voilier de 30 pieds et a participé à quelques régates. Il s'intéresse également à l'informatique, à la radio-amateur, à l'électronique et à l'électro-mécanique. Mais il n'a jamais connu la course hauturière, encore moins une transat.

« Nos collègues à Saint-Malo lui réservent toute une réception à l'arrivée », a annoncé pour sa part le skipper du *La Poste*, Daniel Mallé, lui-même un employé des PTT français. Avec huit autres postiers sélectionnés parmi 300 candidats, il s'est classé 3e, l'an dernier, dans la course autour du monde à la voile en équipage (181 jours en mer). Maintenant, il se prépare en vue de la prochaine course autour du monde (1993-1994), à bord d'un tout nouveau maxi-monocoque dont la construction sera terminée en janvier.

Quant à savoir si *La Poste* transportera du courrier jusqu'à Saint-Malo, « pas question », a rétorqué Mallé.

Le président de la Poste française, Yves Cousquer, et une porte-parole de Postes Canada, Hélène Barnard, assistaient à la conférence de presse. Tous deux se rappellent fort bien du « scandale » de la transat 1988, alors qu'une lettre du SOLEIL de Québec, placée à bord du catamaran *Jet-Services V*, était arrivée à Saint-Malo une journée avant une



autre lettre identique qui avait utilisé l'avion pour traverser l'Atlantique. D'autant plus que la compagnie Jet Services en Europe est un concurrent de la Poste française. L'incident avait tellement fait parler de lui en France et au Canada qu'un caricaturiste avait par la suite écrit « par catamaran » sur une lettre, au lieu de « par avion ». Les deux services postaux s'étaient alors renvoyés la balle. À la blague, Mallé a ajouté que c'était « la faute de l'avion »...

Richard Levasseur sera de l'équipe française qui fera la traversée à bord du monocoque « La Poste ».

Le Pélican baptisé lundi avant de prendre le large

LA MALBAIE — Au milieu de la semaine dernière, ça ressemblait à l'arche de Noé quand, sur la structure bleue, blanche et noire, on avait conservé la toiture de l'ancien hangar qui le recouvrait. Sans ses gréments et ses mâts, le *Pélican* a bien drôle allure avec sa coque mi-bois, mi-acier. N'empêche que le strip-tease des dernières heures a permis, enfin, de dévoiler les formes du navire. Certains le trouvent beau, d'autres disent qu'il est laid. Décidément, il ne fera jamais l'unanimité.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

Le compte à rebours est commencé pour le *Pélican*. La réplique du navire de Pierre Le Moyné d'Iberville sera mise à l'eau lundi soir, vers minuit, lorsque la marée aura atteint son maximum. À 23 h, on a prévu une courte cérémonie de baptême que présidera la marraine, Mme David Stewart. Cette petite heure marquera une pause dans le chantier, car si l'on met la coque à l'eau, il reste encore bien du travail à effectuer avant qu'il ne soit fin prêt pour son dernier périple vers son port d'attache, Montréal.

Depuis plusieurs jours, des pelles mécaniques s'affairaient dans le lit de la rivière. Elles ont creusé un bassin devant le chantier. On y a déposé des immenses poutres d'acier de 30 mètres de long qui serviront de rampe de lancement. Depuis le milieu de la semaine, on assèche car il faut couler des blocs de béton pour les assises. Les écologistes font la grimace.

Une fois la coque rendue dans la rivière Malbaie, les travailleurs installeront des immenses citernes tout autour. Elles serviront de chambres d'air pour soulever le navire. C'est qu'il tirera 13 pieds d'eau et qu'il faut le relever à cinq pieds pour lui permettre de

sortir de la baie. Décidément, on tient à ce qu'il ait une drôle d'allure !

Le départ du *Pélican* vers le large est prévu entre le 27 et le 30 août lors des grandes marées. Deux petits remorqueurs toueront alors la coque pour la sortir de la baie.

Le bateau doit être amarré quelques jours à Cap-à-L'Aigle, le temps d'y couler les 300 tonnes de béton pour son ballast. Et puis, ce sera le voyage jusqu'à l'île-aux-Coudres, où l'on installera les mâts et le grément tout en mettant une dernière main à la finition. Il devrait y mouiller environ un mois.

Le *Pélican* est attendu à Montréal aux premiers jours du mois d'octobre où il sera amarré au quai de l'Horloge. Le navire doit servir de musée à la mémoire de la Famille d'Iberville.

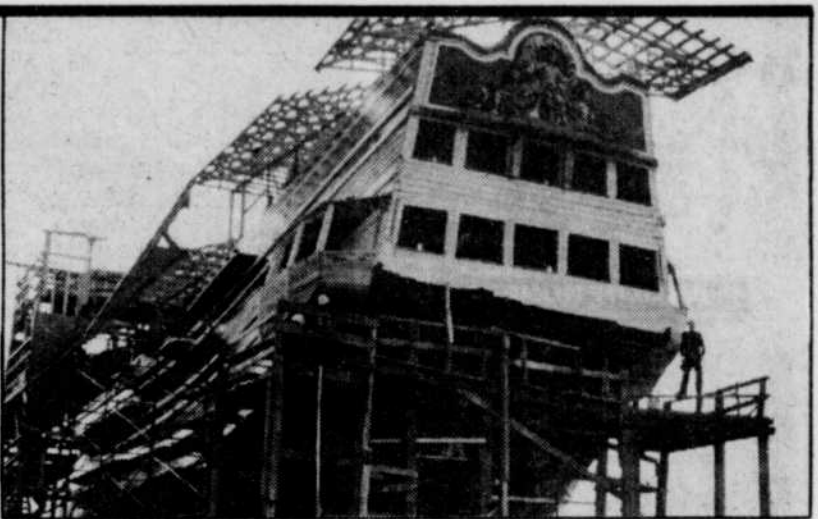
C'est la Fondation MacDonald-Stewart qui a parrainé ce projet. Au début des années 1980, l'architecte et ami de David Stewart, ce dernier grand mécène de l'histoire du Canada français, François Cordeau, a réussi à convaincre la Fondation de se lancer dans le projet du *Pélican*. En 1983, on a procédé à la coupe du bois. Puis l'année suivante, ce fut l'ouverture d'un petit chantier sur une ferme de La Malbaie et finalement le déplacement sur le chantier actuel.

Le gouvernement fédéral a beaucoup investi dans l'affaire par l'entremise de programmes de création d'emplois.

La structure montait et les sceptiques se faisaient de plus en plus nombreux. François Cordeau a été évincé du projet. La Fondation a fait recouvrir la coque d'un immense hangar et les travaux ont été suspendus pendant de longs mois.

En février dernier, les Chantiers AML de l'île-aux-Coudres obtenaient un contrat de 5,2 millions \$ pour reprendre le travail.

Le *Pélican* aura demandé des



On peut maintenant voir les formes du Pélican.

déboursés de près de 9 millions \$ puisque avant le contrat de 5,2 millions \$ accordé au Chantier AML, on avait dépensé de 2,5 à 3 millions \$. À cela, il faut ajouter les suppléments de dernière minute. La facture du gouvernement fédéral est de l'ordre de 3 millions \$.

En fin de semaine et pour les jours à venir, le *Pélican* c'est le

sujet de conversation à La Malbaie. « Y flottera pas ! » se conjugue avec « Y va flotter. » Tout ça bien sûr avec le « Clic, Clic », des appareils photos. S'il vous prend l'idée vous aussi d'aller voir de quoi a l'air ce bateau dont on a tant parlé, méfiez-vous, car à l'approche du *Pélican*, les têtes se tournent et les coups de freins aussi subits qu'inexplicables sont légion.

TRANSAT QUÉBEC-SAINTE-MALO

- 9h à 11h. Sortie des bateaux en préparation du départ. Village Transat (Port de Québec).
- 10h30. Atelier de dessins *Les poissons du Saint-Laurent*. Musée de la Civilisation.
- 11h30. Brunch V.I.P. (sur réservation). Loews le Concorde.
- 12h05. Départ officiel de la Transat.
- 16h. Festivités de départ (épiluchette). Village Transat (Port de Québec).
- 21h. Fermeture du village Transat. (Port de Québec).

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

44597025

Si non, composez sans frais, le

1-800-563-8688

Plus de

3 500 points

offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multis points

clôture

ESTIMATION GRATUITE

DÉJÀ LE TEMPS DE PENSER CLÔTURE!

- RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • CLÔTURE EN MAILLES DE CHAÎNE • ACIER INNOVA • PVC • BOIS

PERÇAGE DE TROUS

- Vente
- Réparation
- Installation

843-5575

Déjà 46 ans à votre service

8500, boul. de l'Ornière, Neuchâtel

CAMILLE LAPIERRE

Voyez Mickey de près!

A gagner un voyage pour trois à Walt Disney World!

ESSILOR

leader mondial de la vue

Monture + verres: **À partir de 109\$**

Monture + verres + Anti-égratignures: **129\$**

PAS DE TPS NI DE TVQ

Le salon de lunetterie

Marc Gagné opticien

5600, boulevard des Galeries, Québec **628-1313** (voisin des Galeries de la Capitale)

MONTURES GARANTIES 1 AN

VAGUE DE CHALEUR EN AOÛT CHEZ ACURA DE LEVY

À l'achat d'une Integra coupé RS: **15 495\$***

NOUS INCLUONS 1 SEMAINE À MIAMI AU BEACH HARBOUR (transport et hébergement pour deux personnes, toutes taxes incluses). Voir détails sur place.

FAITES VITE! LA VAGUE DE CHALEUR SE TERMINE FIN AOÛT 1992.

ACURA DE LEVY

164, KENNEDY LÉVIS **835-1311**

(l'intersection nord-ouest de l'autoroute 20 et de la route Kennedy)

Financement à taux avantageux

ACURA LES VOTURES CONSTRUITS DE MAIN DE MAÎTRE

* Transport et taxes en sus.

LES ARTS ET SPECTACLES

LE PALMARÈS



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente

FRANCOPHONE

- 1 (1) Miel et venin
Marie Carmen
- 2 (2) Les grandes chansons
Jean Ferrat
- 3 (7) À contre jour
Julie Masse
- 4 (3) Engelberg
Stephan Eicher
- 5 (4) Double jeu
France Gall/Michel Berger
- 6 (9) Tue-moi
Dan Bigras
- 7 (10) Les grandes chansons
Alain Barrière
- 8 (6) Je suis venu te dire...
Jane Birkin
- 9 (5) L'intégrale
Corbeau
- 10 (-) La machine à larmes
Philippe Lafontaine



ANGLOPHONE

- 1 (1) The One
Elton John
- 2 (2) Queen
Classic Queen
- 3 (-) Adrenalize
Def Leppard
- 4 (4) Blood Sugar Sex Magik
Red Hot Chili Peppers
- 5 (-) Céline Dion
Céline Dion
- 6 (-) Gordon
Barenaked Ladies
- 7 (6) We can't Dance
Genesis
- 8 (7) Internal Exile
Fish
- 9 (-) Welcome to Wherever...
Inxs
- 10 (9) Metallica
Metallica



Contribution de Sony pour combattre le sida

«Red Hot + Dance» réunit des clips «live»

La maison Sony Music Video a lancé récemment le pendant vidéo du disque *Red Hot + Dance*. Contrairement à *Red Hot & Blue*, compilation de vidéoclips, cette vidéocassette réunit des performances «live» filmées lors de la Journée internationale pour le sida.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Il s'agissait là d'une deuxième campagne de souscriptions pour l'organisation «Red Hot & Blue», qui a fait ses premières armes avec le disque hommage au compositeur Cole Porter, qui s'intitulait justement *Red Hot & Blue*.

Par l'entremise de ces projets spéciaux, cette organisation s'est

fixée le double but de sensibiliser les gens aux dangers du sida et de récolter des fonds. Les profits ainsi générés sont remis à des organismes qui s'occupent de la recherche, ou à des personnes atteintes par le virus.

Le disque *Red Hot + Dance* propose des versions remixées de pièces de Seal (*Crazy*), PM Dawn, (*Set Adrift On Memory Bliss*), Madonna (*Supernatural*, Crystal Wa-

ters (*Gypsy Woman*), autres ainsi que trois nouveaux titres de George Michael.

Plusieurs des artistes qui ont contribué au disque ont aussi participé à la vidéocassette et de nouveaux noms sont venus se greffer au projet: Marky Mark & The Funky Bunch (qui s'approprie à lancer son nouveau disque *You Gotta Believe*), Jimmy Somerville, Beats International et C+C Music Factory. Parmi les prestations on remarque une version acoustique de *Crazy* de Seal.

Le réalisateur Mark Pellington, qui a opté pour un montage alerte,

intercale adroitement entre les prestations des témoignages, des commentaires d'artistes impliqués dans le projet et de nombreux renseignements sur le sida.

En prime Sony Music Video a inclus un court documentaire entourant la réalisation du clip de *Too Funky* de George Michael et réalisé par le chanteur lui-même.

Tubular Bells 2 à MusiquePlus

Le concert que Mike Oldfield doit présenter le 4 septembre au château d'Edimbourg pour souligner la parution de son *Tubular Bells 2* sera diffusé par satellite

dans toute l'Europe. Pour sa part, MusiquePlus le présentera le 10 octobre lors de son émission «ConcertPlus».

Tubular Bells 2, qui doit être offert en magasin le 1er septembre, a été réalisé par Trevor Horn. Ce dernier a déjà à son horaire des séances d'enregistrement avec Frankie Goes To Hollywood, Art Of Noise et Seal.

Un premier clip doit être présenté sous peu; clip pour lequel Oldfield a fait appel au talent de Osbert Parker, réalisateur qui a créé plusieurs messages publicitaires pour MTV.



Objets de rock cédés à l'encan

La maison Sotheby's à Londres a vendu, au cours des derniers jours, une guitare géante sur laquelle est assis le mannequin Lorelei Lee, portant un costume de la chanteuse Madonna. Cette guitare a servi à la réalisation d'un video de Bryan Adams. Également à cet encan, des enregistrements originaux des Beatles faisaient partie des objets convoités par les admirateurs de rock.

Allen estime sa liaison avec Soon-Yi «parfaitement saine»

NEW YORK (AFP) — Le comédien et réalisateur américain Woody Allen a qualifié de «parfaitement saine» sa liaison avec Soon-Yi, 21 ans, l'une des filles adoptives de son ancienne compagne la comédienne Mia Farrow, lors d'une interview au Time magazine à paraître le 31 août.

«Je n'ai pas pensé que le fait qu'elle soit la fille de Mia posait un problème moral», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il poursuivait cette liaison après la fin du scandale entourant la bataille juridique pour la garde des enfants.

Le réalisateur, âgé de 56 ans, a affirmé qu'il n'a pas été un père «au sens propre du mot» pour Soon-Yi Previn, une jeune fille d'origine coréenne adoptée par Mia Farrow et son second mari, le pianiste chef d'orchestre André Previn, ni pour aucun des autres enfants adoptés par la comédienne.

Le cinéaste a reconnu avoir pris les photos où Soon-Yi posait nue. Mia Farrow, compagne de Woody Allen depuis une douzaine d'années, aurait décidé de rompre lorsqu'elle les a découvertes.

«Je voulais être sûr que ça allait marcher», a dit le réalisateur pour expliquer pourquoi il n'avait jamais mis Mia Farrow au courant de sa relation avec Soon-Yi. «J'aurais pu n'être qu'un détail dans la vie de Soon-Yi», a-t-il précisé.

Par ailleurs, Woody Allen a catégoriquement nié avoir commis des abus sexuels sur sa fille adop-

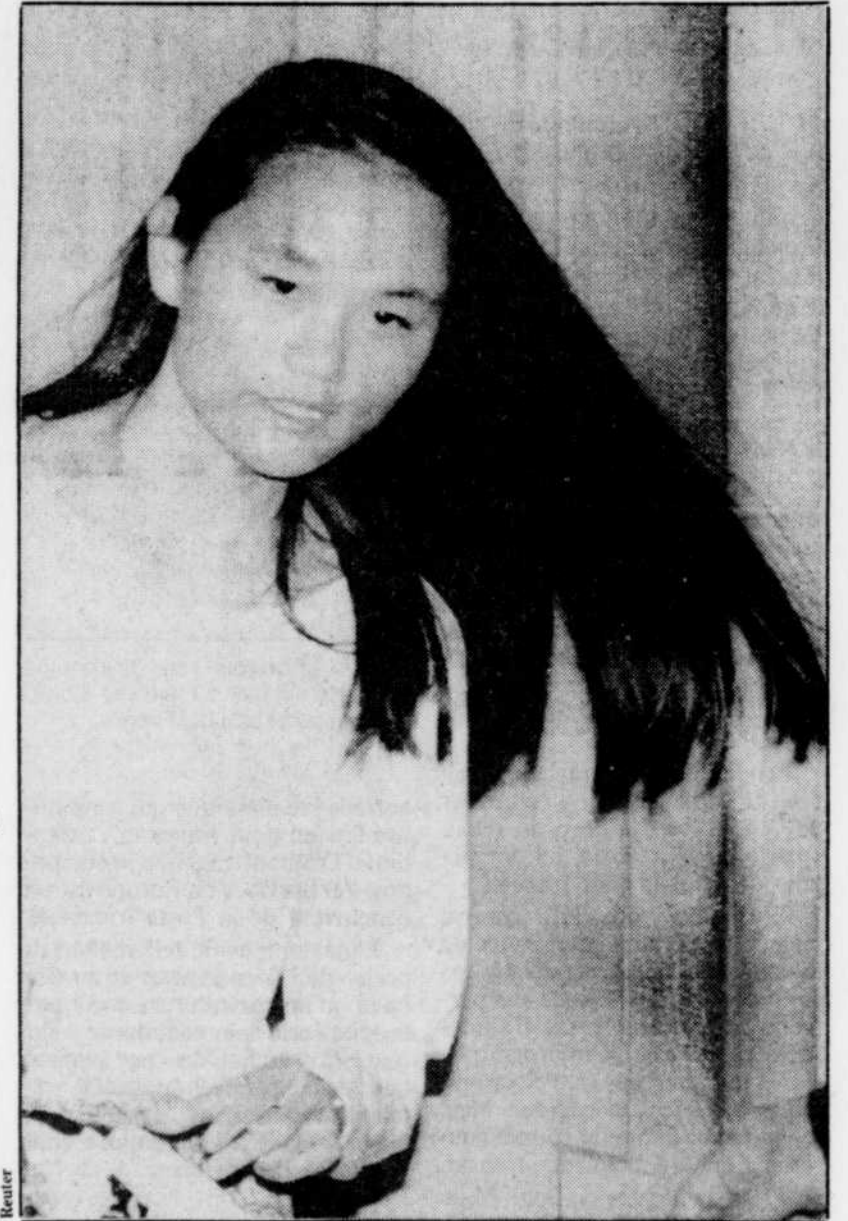
résultats de ce test le mettaient hors de cause.

Woody Allen, qui a demandé la garde de ses enfants, doit comparaître mardi avec son ex-compagne devant un juge de la famille à New York.

Le cinéaste a eu trois enfants avec Mia Farrow: Satchel, un fils de quatre ans et demi, et Moses (14 ans) et Dylan (7 ans), qu'ils ont adoptés.

tive Dylan (7 ans). «Je ne toucherais jamais à ma fille», a-t-il déclaré.

Le réalisateur a révélé jeudi qu'il était passé à ce propos au détecteur de mensonges et que les



Une photo nue de Soon-Yi, prise par Woody Allen, que Mia Farrow aurait trouvée serait la cause de la dispute entre la comédienne et le réalisateur.

Ice T livrerait «Cop Killer»

Ice T a de la suite dans les idées. Celui qui a décidé de retirer sa chanson «Cop Killer» de son dernier album à la suite des menaces à la bombe proférées à l'endroit de sa compagnie de disques (Warner Bros. Records), déclare qu'il est prêt à faire parvenir à quiconque la pièce en question. «Ce n'est pas le combat de Warner, c'est le mien, dit-il. Mais je n'ai jamais fait cette chanson pour le fric. La preuve, c'est que je la retire de l'album.»

La fièvre Elvis revient

Les 15 ans de la mort d'Elvis Presley et la parution de l'excellente compilation de ses succès des années 1950 semble relancer le genre. Carl Perkins, qui avait déjà vendu trois millions de copies de «Blue Suede Shoes» avant que Presley ne l'endosse en 1956, partira en tournée en Angleterre à l'automne avec Scotty Moore et D.J. Fontana, le guitariste et batteur de Presley à ses débuts.

Anniversaire «rock» à Moscou

MOSCOU — Plusieurs milliers de Moscovites sont venus assister hier après-midi au grand concert «Rock sur les barricades», organisé devant le parlement pour l'anniversaire de l'échec du putsch d'août 1991. Les groupes russes, pour la plupart de hard-rock, qui se sont succédés sur une grande scène installée sur le parvis de la «Maison blanche», ont recueilli un plus grand succès que les autres manifestations de ce premier anniversaire.

Jackson à Bucarest le 30 septembre

BUCAREST — Le chanteur Michael Jackson donnera le 30 septembre à Bucarest son premier concert en Europe de l'Est, ont annoncé vendredi à Bucarest le ministre roumain de la Culture, M. Ludovic Spiess — lui-même célèbre ténor d'opéra, et la société d'organisation de la tournée européenne de Michael Jackson basée à Munich (Allemagne). Les billets pour le concert de Bucarest coûteront environ 25 \$, soit la moitié du prix lors de concerts de Michael Jackson en Occident.

Tino en reprise

Vu le succès appréciable du spécial «Paolo chante Tino», qui a accueilli jusqu'à maintenant quelque 3000 spectateurs, le Théâtre du Petit Champlain propose sept représentations supplémentaires. Les shows auront lieu du 11 au 19 septembre, à 20 h, du mardi au samedi.

Isabelle Miquelon de retour

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU (PC) — Le retour de la comédienne Isabelle Miquelon au théâtre d'été se produit après une absence d'un an pour raison de grossesse. Coïncidence plutôt comique, elle joue dans «Mal de mères», une pièce qui porte précisément sur les enfants et dont tous les comédiens sont de nouveaux papas ou nouvelles mamans. Décider d'avoir un enfant lorsqu'on exerce un métier où règne l'insécurité n'est pas une mince affaire. Même avant la série «Lance et

compte» qui lui a valu beaucoup de renommée, Isabelle Miquelon jouissait d'un carnet de rôle bien chargé pour une jeune comédienne.

Expo consacrée à Arthur Honegger

ZURICH — Une exposition consacrée au 100e anniversaire de la naissance d'Arthur Honegger (1892 — 1955) s'est ouverte hier au musée Strauhoff de Zurich, ville d'où était originaire la famille du compositeur suisse. Il s'agit de la seule grande manifestation organisée en Suisse en hommage à Honegger, qui vécut le plus clair de sa vie en France, où il mourut en 1955, à Paris. L'exposition conçue au Havre, la ville natale du compositeur, donne un aperçu de la genèse d'oeuvres majeures du compositeur comme les oratorios «Le Roi David», créé en 1921, et «Jeanne au bûcher» (1935).

Décès de John Sturges

WASHINGTON — Le metteur en scène américain John Sturges, 82 ans, est décédé mardi dernier d'une crise cardiaque dans un hôpital de San Luis Obispo (Californie), a indiqué vendredi son agent. M. John Sturges, qui avait commencé sa carrière cinématographique en 1932 à RKO, était célèbre pour ses mises en scène de combats et de violence, comme dans «Bad Day at Black Rock» (Un homme est passé) en 1954 avec Spencer Tracy. On compte parmi ses grands succès le western «Règlement de compte à OK Corral» en 1957, avec Burt Lancaster et Kirk Douglas. Il avait terminé sa carrière en 1976 avec «L'aigle s'est envolé» avant de prendre sa retraite en Basse Californie, au Mexique.

FAMOUS PLAYERS

LES HORAIRES COUVRENT LA PERIODE DU 23 AU 27 AOÛT 1992

LES GALERIES DE LA CAPITALE
5401 boul. des Galeries 628-2455

LE MONDE DE COOL (13+) DOLBY 4:30-7:00-9:15
PINOCCHIO (V.F.) (G) 12:35-2:30
A STRANGER AMONG US (G)
DOLBY 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15
SINGLE WHITE FEMALE (16+)
DOLBY 12:45-2:50-5:00-7:10-9:20
UNFORGIVEN (13+) DOLBY Tous les soirs 4:45-9:10
CHERIE J'AI GONFLÉ LE BEBE (G)
DOLBY 12:45-2:45-7:15
INDOCHINE (G) DOLBY 2:15-5:15-8:15
ROCK'N NONNE (G) DOLBY 12:50-2:55-5:05-7:20-9:30

CINÉMA STE-FOY
2500 boul. Laurier 656-0992

STAY TUNED (G) DOLBY
Tous les soirs 7:15-9:15 dim 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
CHRISTOPHER COLUMBUS (G)
Tous les soirs 6:30-9:00 dim 1:05-3:30-6:30-9:00
WHISPERS IN THE DARK (16+)
Tous les soirs 7:05-9:10 dim 1:00-3:00-5:00-7:05-9:10

PLACE QUÉBEC
5 Place Québec 526-4824

DIGGSTOWN (V.F.) (13+)
Tous les soirs 7:00 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
CLOCKWORK ORANGE (16+)
Tous les soirs 9:00 dim 3:45-9:00
RAISING CAIN (16+) Tous les soirs 7:25-9:20
dim 1:30-3:30-5:30-7:25-9:20

INDOCHINE
Catherine Deneuve + Vincent Perez

DIGGSTOWN 13 ANS+
version française JAMES WOODS LOUIS GOSSETT, JR.

Pinocchio
version française UN CLASSIQUE DE Walt Disney

★ CINÉMA MIDI MINUIT, 18 ans

TOUJOURS OUVERT 7 JOURS SUR 7

ASSOIFÉES DE SEXE
RUE ANGEBLEU

NOUVELLE SÉLECTION DE VIDÉOS
XXXXX MAINTENANT DISPONIBLE

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

AVIS SPECIAL AUX 14-20 ANS: TARIF-JEUNESSE 6.00\$

EN TOUT TEMPS A L'EXCEPTION DES MARDIS A MOTIF FRIET ET DES MATINEES SUR SEMAINE A 5.00\$

-NON-APPLICABLE AUX CINÉ-PARCS

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

DU 21 AU 27 AOÛT 1992

PLACE CHAREST
Du Point St. Charles 529-9745

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
13:15 - 16:00 - 19:15 - 21:45

IMPARDONNABLE (13+)
12:50 - 19:05

BASIC INSTINCT (V. FRANÇAISE) (18+)
16:10 - 21:40

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
13:45 - 16:45 - 19:35 - 21:50

UNE LIGUE EN JUPONS (G) Dolby
13:30 - 19:15

CHRISTOPHE COLOMB (G)
13:00 - 16:15 - 19:10 - 21:45

OBSESSION FATALE (13+) Dolby
16:20 - 21:55

RESTEZ À L'ÉCOUTE (G)
12:20 - 14:25 - 16:30 - 19:00 - 21:10

CONTRE-ATTAQUE (16+)
12:30 - 14:35 - 16:40 - 19:05 - 21:20

L'ESPRIT DE CAIN (16+)
12:45 - 15:00 - 17:00 - 19:20 - 21:30

CINÉMA LIDO
Promenade Louis-Laurier 637-0234

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
13:00 - 19:00 - 21:10

RESTEZ À L'ÉCOUTE (G)
13:00 - 19:00 - 21:00

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
13:00 - 19:00

BASIC INSTINCT (V. française) (18+) 21:10

UNE LIGUE EN JUPONS (G)
13:00 - 18:45

UNITÉ SPÉCIALE (18+) 21:10

L'ESPRIT DE CAIN (G)
13:00 - 19:00 - 21:00

CINÉMA DE PARIS
Place D'Youville 694-0891

CINÉMA CANARDIÈRE
Les Galeries La Canardière 651-8575

99¢ 1.49\$ 2.49\$

PREMIÈRES ÉDITIONS: ADULTES ET ENFANTS - TOUTES LES JOURS